

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2344

24 septembre 2013

SOMMAIRE

Advanced Capital Holdings (Luxembourg)	
S.à r.l.	112475
Atalaya Luxco Topco	112478
Aviation Securitization Investments Lu-	
xembourg S.à r.l.	112473
Brasserie Beim Mil, S.à r.l.	112507
Bufab S.à r.l.	112477
Callisto Luxco I S.à r.l.	112511
Cameron Lux BRL Sàrl	112467
Cameron LUX CAD Sàrl	112468
Cameron LUX EUR Sàrl	112468
Cameron LUX GBP Sàrl	112469
Cameron Lux I Sàrl	112469
Cameron Lux MYR Sàrl	112470
Cameron LUX NOK Sàrl	112471
Cameron Lux USD Sàrl	112472
CEP III Investment 19 S.à r.l.	112469
Cidron Celestial Topco S. à r.l.	112512
Cidron Disco S.à r.l.	112512
CIMC TGE Gasinvestments S.A.	112508
Constellation Coinvestment S.à r.l.	112468
Constellation Holdings S.à r.l.	112468
C S Italian Opportunities No. 1, S.C.A., SI-	
CAV-SIF	112477
Elimmo S.à r.l.	112471
EQT Management S.à r.l.	112471
ESP Europe (Funds) S.à r.l.	112472
Euro Deal s.à r.l.	112472
Eurofin Capital Keystone GP, S.à r.l.	112475
Genesta Nordic Capital Fund Management	
S.a r.l.	112511
Genesta Property Nordic Luxembourg	
Sarl	112511
LCB Prop Co. A S.à r.l.	112512
Meridiam Infrastructure A2 West S.à r.l.	
.....	112512
Monsigny Development S.A.	112473
Naya Luxco S.à r.l.	112466
Neuro-Project SA	112470
Nexus Medical Luxembourg Sàrl	112466
Nive II	112469
Noah's Agency	112470
Northshore Holding S.A.	112471
Novares International SA	112512
OHI Finance S.A.	112472
Opti-Vue S.à r.l.	112472
Organisation et Gestion de Sociétés S.A.	
.....	112473
Orion Asset France III S.à r.l.	112471
Parefa S.A.	112475
PEIF II SCA GP S.à r.l.	112476
Penska Management Services S.à r.l.	112474
Penska Management Services S.à r.l.	112475
Pinehurst Investments S.à r.l.	112508
"P. Käppeli s.à r.l."	112474
Pointer s.à r.l.	112476
Proja Holding Sàrl	112475
Pyramus S. à r.l.	112473
Sefi Group S.A.	112467
SFRP Holding S.A.	112467
Smartgest	112466
Socprop S.à r.l.	112474
Sogepi	112476
Sommerwasser S.A.	112470
SPF - Sierra Portugal	112470
Spotify Technology S.A.	112476
StubHub Europe S.à r.l.	112466
Swiss Asia - China District Energy SICAR	
.....	112466
The ICE Breakers S.A.	112474
Tilanqulum S.A.	112474
True Religion Brand Jeans International S.à	
r.l.	112509
Vega 1971 S.à r.l.	112476

Naya Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 146.245.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Naya Luxco S.à r.l.

Référence de publication: 2013109301/10.

(130131884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Nexus Medical Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 113.233.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109307/10.

(130132538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

StubHub Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 164.474.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109488/11.

(130132648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Swiss Asia - China District Energy SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 157.222.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013109491/11.

(130132176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Smartgest, Société Anonyme.

Siège social: L-9711 Clervaux, 80, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 151.697.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-9711 Clervaux, le 30 août 2012.

Thierry Tordeurs
Administrateur

Référence de publication: 2013109522/12.

(130132122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

SFRP Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 118.535.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 11 juillet 2013, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

SFRP HOLDING S.A., avec siège social à L-1371 Luxembourg -7, Val Sainte Croix, dénonce en date du 23 septembre 2008,

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Anita LECUIT, juge, et liquidateur Maître Stéphanie GUERISSE, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 1^{er} août 2013 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme

Stéphanie GUERISSE

Le liquidateur

Référence de publication: 2013109514/19.

(130133000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Sefi Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 62B, rue de Muhlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 69.668.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 24 octobre 2012 les décisions suivantes:

Les mandats des administrateurs en fonction, à savoir:

- M. Ronald Weber,
- M. Abdolreza Assefi,
- Mme Zahra Assefi,

Le mandat d'administrateur-délégué, à savoir:

- M. Abdolreza Assefi,

Sont renouvelés pour une durée de 3 ans et prendront fin lors de l'assemblée générale tenue en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013109505/19.

(130131941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Cameron Lux BRL Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 154.348.

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 17 janvier 2013, de nommer en tant que Délégué à la gestion journalière de la Société; Monsieur Fulton CROOS-MORAES, né le 12 octobre 1960 à Colombo, Sri Lanka, résidant professionnellement au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en remplacement de Madame Stacie JARRETT avec effet au 17 janvier 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Avec le pouvoir de signature suivant;

Il pourra valider par sa seule signature jusqu'à EUR 7,500.00 et conjointe avec un autre gérant pour tout montant supérieur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109896/16.

(130133163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Cameron LUX CAD Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 154.359.

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 17 Janvier 2013, de nommer en tant que Délégué à la gestion journalière de la Société; Monsieur Fulton CROOS-MORAES, né le 12 octobre 1960 à Colombo, Sri Lanka, résidant professionnellement au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en remplacement de Madame Stacie JARRETT avec effet au 17 janvier 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Avec le pouvoir de signature suivant;

Il pourra valider par sa seule signature jusqu'à EUR 7,500.00 et conjointe avec un autre gérant pour tout montant supérieur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109897/16.

(130133073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Cameron LUX EUR Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 154.383.

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 17 Janvier 2013, de nommer en tant que Délégué à la gestion journalière de la Société; Monsieur Fulton CROOS-MORAES, né le 12 octobre 1960 à Colombo, Sri Lanka, résidant professionnellement au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en remplacement de Madame Stacie JARRETT avec effet au 17 janvier 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Avec le pouvoir de signature suivant;

Il pourra valider par sa seule signature jusqu'à EUR 7,500.00 et conjointe avec un autre gérant pour tout montant supérieur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109898/16.

(130133072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Constellation Coinvestment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 167.337.

Les comptes annuels, pour la période du 6 mars 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109886/11.

(130134212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Constellation Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 167.333.

Les comptes annuels, pour la période du 6 mars 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109887/11.

(130134213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Cameron LUX GBP Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 154.385.

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 17 Janvier 2013, de nommer en tant que Délégué à la gestion journalière de la Société; Monsieur Fulton CROOS-MORAES, né le 12 octobre 1960 à Colombo, Sri Lanka, résidant professionnellement au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en remplacement de Madame Stacie JARRETT avec effet au 17 janvier 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Avec le pouvoir de signature suivant;

Il pourra valider par sa seule signature jusqu'à EUR 7,500.00 et conjointe avec un autre gérant pour tout montant supérieur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109899/16.

(130133071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Cameron Lux I Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 151.003.

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 17 Janvier 2013, de nommer en tant que Délégué à la gestion journalière de la Société; Monsieur Fulton CROOS-MORAES, né le 12 octobre 1960 à Colombo, Sri Lanka, résidant professionnellement au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en remplacement de Madame Stacie JARRETT avec effet au 17 janvier 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Avec le pouvoir de signature suivant;

Il pourra valider par sa seule signature jusqu'à EUR 7,500.00 et conjointe avec un autre gérant pour tout montant supérieur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109900/16.

(130133079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

CEP III Investment 19 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 172.798.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

CEP III Investment 19 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2013109920/12.

(130133833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Nive II, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 149.474.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013109309/10.

(130132844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Neuro-Project SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 19, rue de Marbourg.

R.C.S. Luxembourg B 95.831.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marnach, le 29/07/2013.

Référence de publication: 2013109314/10.

(130132716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Noah's Agency, Société Anonyme.

Siège social: L-7307 Steinsel, 45, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 125.101.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 30/07/2013.

Référence de publication: 2013109317/10.

(130132031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Sommerwasser S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1920 Luxembourg, 1, rue Lavoisier.

R.C.S. Luxembourg B 137.985.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109530/9.

(130131997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

SPF - Sierra Portugal, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 134.470.

Les Comptes Annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109532/9.

(130132884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Cameron Lux MYR Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 154.350.

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 17 Janvier 2013, de nommer en tant que Délégué à la gestion journalière de la Société; Monsieur Fulton CROOS-MORAES, né le 12 octobre 1960 à Colombo, Sri Lanka, résidant professionnellement au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en remplacement de Madame Stacie JARRETT avec effet au 17 janvier 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Avec le pouvoir de signature suivant;

Il pourra valider par sa seule signature jusqu'à EUR 7,500.00 et conjointe avec un autre gérant pour tout montant supérieur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109901/16.

(130133164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Cameron LUX NOK Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 154.384.

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 17 Janvier 2013, de nommer en tant que Délégué à la gestion journalière de la Société; Monsieur Fulton CROOS-MORAES, né le 12 octobre 1960 à Colombo, Sri Lanka, résidant professionnellement au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en remplacement de Madame Stacie JARRETT avec effet au 17 janvier 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Avec le pouvoir de signature suivant;

Il pourra valider par sa seule signature jusqu'à EUR 7,500.00 et conjointe avec un autre gérant pour tout montant supérieur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109902/16.

(130133162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Northshore Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 164.074.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clémency, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109318/10.

(130132710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Orion Asset France III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 123.009.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013109326/10.

(130132101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

EQT Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 145.067.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110038/9.

(130134343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Elimmo S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 72.870.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110024/9.

(130133958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

ESP Europe (Funds) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 101.036.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110045/9.

(130133116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Euro Deal s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Brill.
R.C.S. Luxembourg B 41.953.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110052/9.

(130134162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

OHI Finance S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 31.000,00.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 171.842.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Anke Jager.

Référence de publication: 2013109332/10.

(130132555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Opti-View S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9051 Ettelbruck, 62-64, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 91.668.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 30/07/2013.

Référence de publication: 2013109340/10.

(130132029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Cameron Lux USD Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 154.347.

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 17 Janvier 2013, de nommer en tant que Délégué à la gestion journalière de la Société; Monsieur Fulton CROOS-MORAES, né le 12 octobre 1960 à Colombo, Sri Lanka, résidant professionnellement au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en remplacement de Madame Stacie JARRETT avec effet au 17 janvier 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Avec le pouvoir de signature suivant;

Il pourra valider par sa seule signature jusqu'à EUR 7,500.00 et conjointe avec un autre gérant pour tout montant supérieur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109903/16.

(130133161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Monsigny Development S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 143.364.

La Banque Privée Edmond de Rothschild Europe dénonce, avec effet immédiat en date du 25 juillet 2013, le siège de la société Monsigny Development S.A. établi au 16, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg enregistrée sous numéro R.C.S. Luxembourg B 143 364.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Pour le Domiciliataire

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe

Signatures

Référence de publication: 2013109668/14.

(130132121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Pyramus S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 45.260.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 137.398.

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire des associés de la Société en date du 30 juillet 2013 que:

- Cindy TEIXEIRA démissionne de son poste de gérant de classe B de la société avec effet au 30 juillet 2013;
- François FELTEN est reclassifié en tant que gérant de classe B avec effet au 30 juillet 2013 et ce pour une durée indéterminée;
- Julia KLINGEN, née le 13 décembre 1982 à Boppard (Allemagne) et ayant son adresse professionnelle au 1-3, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, est nommée en tant que gérant de classe A avec effet au 30 juillet 2013 et ce pour une durée indéterminée; et

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109373/17.

(130132527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Organisation et Gestion de Sociétés S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, 3, rue de Turi.

R.C.S. Luxembourg B 163.025.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013109342/10.

(130132513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Aviation Securitization Investments Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: USD 50.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 167.216.

Les comptes annuels de la Société pour la période du 16 février 2012 au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Malcolm Wilson

Mandataire

Référence de publication: 2013109724/13.

(130133630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

"P. Käppeli s.à.r.l.", Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9291 Diekirch, 7, Zone Industrielle Walebroch.

R.C.S. Luxembourg B 112.230.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013109344/10.

(130132365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Penska Management Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 8, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 25.076.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Natacha Hainaux.

Référence de publication: 2013109352/10.

(130132437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

The ICE Breakers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 158.145.

Les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013109559/11.

(130132463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Tilanqulum S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1744 Luxembourg, 9, rue de Saint Hubert.

R.C.S. Luxembourg B 153.528.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CERTIFIE CONFORME

Michel Jadot / Freddy Bracke

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013109579/12.

(130131906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Socprop S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 81.623.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOCPROP S.à.r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2013109527/11.

(130132729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Penska Management Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 8, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 25.076.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2013. Natacha Hinaux.

Référence de publication: 2013109353/10.

(130132438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Proja Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 149.306.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sharon CALLAHAN.

Référence de publication: 2013109368/10.

(130132921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Advanced Capital Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 155.300.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 18 juillet 2013, que les résolutions suivantes ont été prises:

- la démission de Monsieur Alan Botfield a été acceptée avec effet immédiat;
- Mademoiselle Asa Alund, 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg est nommée gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109686/15.

(130133414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.**Parefa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 40.429.

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013109379/10.

(130132358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Eurofin Capital Keystone GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 167.658.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110055/9.

(130133613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

PEIF II SCA GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 157.745.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013109383/10.

(130132390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Pointer s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 142.153.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 30/07/2013.

Référence de publication: 2013109392/10.

(130132030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Sogepi, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 167.378.

Par la présente, je soussigné, Julien KAZMIERCZAK, demeurant au 8, rue Saint-Pierre F-57190 Florange, démissionne avec effet immédiat de mon poste de commissaire aux comptes de la société SOGEPI, société anonyme, avec siège social au L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer, N° RCSL B 167.378.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Kazmierczak Julien.

Référence de publication: 2013109529/11.

(130132665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Spotify Technology S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 123.052.

Le bilan consolidé et les annexes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

LWM mandataire

Référence de publication: 2013109533/12.

(130131967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Vega 1971 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 139.896.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VEGA 1971 S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013109600/11.

(130132213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Bufab S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 112.721.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109805/10.

(130134161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

C S Italian Opportunities No. 1, S.C.A., SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 117.979.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-first day of June,

Before Us Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders (the "Meeting") of CS Italian Opportunities No. 1, S.C.A., SICAV-SIF, a société en commandite par actions qualifiée de société d'investissement à capital variable having its registered office at 10, rue C.M. Spoo, L-2546 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under number B 117 979 (the "Company").

The Company was incorporated under Luxembourg law by a deed of notary Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 28 June 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1734 on 16 September 2006. The articles of incorporation of the Company were last amended by a deed of notary Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 22 December 2009 and published in the Mémorial of 30 April 2010, number 909.

The Meeting was opened at 11.30 a.m. by Ms Lorna Mackie, private employee, residing in Luxembourg in the chair (the "Chairman").

The Chairman appointed as secretary and the meeting elects as scrutineer Ms Pascale Haine, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The board of the Meeting (the "Bureau") having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to record that:

I. All the Company's shares being in registered form, the Meeting was convened by notices sent to all shareholders by registered mail on 13 June 2013.

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. Amendment and restatement of the first paragraph of Article 3 of the articles of incorporation of the Company in order to, notably, extend the term of the Company for an additional one-year period until 30 June 2014. The first paragraph of Article 3 shall read as follows:

"The Company is established for a period expiring on 30 June 2014, provided that the Company, by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association (the "Articles"), may (i) be dissolved prior to this date, but only with the consent of the General Partner or (ii) upon proposal of the General Partner, be continued for one additional one-year period."

2. Miscellaneous.

III. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders as well as the number of shares held by each of them are shown on an attendance list; the said list will be signed by the shareholders or their proxyholders and the members of the Bureau and shall remain annexed to the present minutes. The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present minutes.

IV. It appears from the attendance list that all the 19,431,924 shares in issue, are present or represented at the Meeting. As a result of the foregoing, the Meeting is regularly constituted and may validly decide on all the items on the agenda. After deliberation, the meeting took the following resolution by 15,439,801 votes for and 3,992,123 votes against:

First resolution

The Meeting resolved to amend and restate the first paragraph of Article 3 of the articles of incorporation of the Company in order to, notably, extend the duration of the Company for an additional one year period until 30 June 2014. The first paragraph of Article 3 will read as follows:

"The Company is established for a period expiring on 30 June 2014, provided that the Company, by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association (the "Articles"), may (i) be dissolved prior to this date, but only with the consent of the General Partner or (ii) upon proposal of the General Partner, be continued for one additional one-year period."

There being no further business, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is only worded in English.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons appearing, signed together with us, the notary, the present original deed.

Signé: L. MACKIE, P. HAINE et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} juillet 2013. Relation: LAC/2013/30321. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 5 août 2013.

Référence de publication: 2013113081/64.

(130137977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

Atalaya Luxco Topco, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1748 Luxembourg-Findel, 4, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 173.107.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fourth day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

was held the extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of Atalaya Luxco Topco, a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9a rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 173107 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 27 November 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 3004 on 12 December 2012. The articles of incorporation of the Company were amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on 6 February 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 907 on 17 April 2013.

The Meeting is chaired by Régis Galiotto, with professional address in Luxembourg (the "Chairman").

The Chairman appoints Solange Wolter-Schieres, with professional address in Luxembourg, as secretary of the Meeting (the "Secretary").

The Meeting elects Johanna Wittek, lawyer, with professional address in Luxembourg, as scrutineer of the Meeting (the "Scrutineer").

(The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to as the "Board of the Meeting").

All the shareholders are present or represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present deed after having been signed by the appearing parties and the notary.

The proxies of the shareholders represented at the present Meeting will also remain attached to the present deed and signed by all the parties.

The Board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to record that:

I. the one hundred million (100,000,000) class A1 ordinary shares, the one hundred million (100,000,000) class A2 ordinary shares and the one hundred (100) management shares of the Company, in registered form, having a par value of one cent (EUR 0.01), representing the entire share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. the agenda of the Meeting is as follows:

1. Creation of redeemable shares named Class B1 Shares, Class B2 Shares, Class B3 Shares, Class C1 Shares, Class C2 Shares, Class D Shares and Class E Shares, and simultaneous amendment of the articles of association of the Company to provide that the Class A1 Shares and the Class A2 Shares are redeemable shares.

2. Reduction of the share capital of the Company by an amount of one million eight hundred thousand euro (EUR 1,800,000) by the cancellation of 90,000,000 Class A1 Shares and 90,000,000 Class A2 Shares of the Company.

3. Increase of the share capital of the Company by an amount of thirteen thousand, one hundred and fifty one euro and forty five cents (EUR 13,151.45) through the issuance of 1,315,145 shares by the Company.

4. Renewal and change of the authorized share capital of the Company.
5. Amendment of the signing authority as set out in the amended articles of association of the Company.
6. Change of the registered office of the Company.
7. Amendment and restatement of the articles of association of the Company.
8. Miscellaneous.

III. The shareholders of the Company present or represented have perfect knowledge of the agenda of the Meeting which has been communicated to them previously.

The Meeting, after deliberation, unanimously passed the following resolutions:

First Resolution

The Meeting resolves to create the following additional classes of redeemable shares all with a nominal value of one cent (EUR 0.01):

- shares of class B1 (the "Class B1 Shares"),
- shares of class B2 (the "Class B2 Shares"),
- shares of class B3 (the "Class B3 Shares"),
- shares of class C1 (the "Class C1 Shares"),
- shares of class C2 (the "Class C2 Shares"),
- shares of class D (the "Class D Shares"), and
- shares of class E (the "Class E Shares").

The above classes of shares have the specific rights and obligations set out in the Company's articles of association as amended pursuant to the last Resolution below, which amendments are effective immediately. Moreover, the Meeting resolves to provide that the Class A1 Shares and the Class A2 Shares are henceforth redeemable shares, as set out in the articles of association of the Company, as amended pursuant to the last Resolution below, which change is effective immediately.

Second Resolution

The Meeting resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of one million eight hundred thousand euros (EUR 1,800,000) through the cancellation of ninety million (90,000,000) Class A1 Shares of the Company and ninety million (90,000,000) Class A2 Shares of the Company as follows:

- 39,451,064 Class A1 Shares and 39,451,064 Class A2 Shares of Bain Capital Europe Fund III, L.P.;
 - 39,342,990 Class A1 Shares and 39,342,990 Class A2 Shares of Bain Capital Fund X, L.P.;
 - 615,513 Class A1 Shares and 615,513 Class A2 Shares of BCIP Associates IV, L.P.;
 - 168,935 Class A1 Shares and 168,935 Class A2 Shares of BCIP Trust Associates IV, L.P.;
 - 82,078 Class A1 Shares and 82,078 Class A2 Shares of BCIP Associates IV-B, L.P.;
 - 20,617 Class A1 Shares and 20,617 Class A2 Shares of BCIP Trust Associates IV-B, L.P.;
 - 6,823,454 Class A1 Shares and 6,823,454 Class A2 Shares of Mesoamerica BPO Ltd;
 - 1,870,947 Class A1 Shares and 1,870,947 Class A2 Shares of Barcel Corporation;
 - 420,652 Class A1 Shares and 420,652 Class A2 Shares of Macro Continental Inc;
 - 420,652 Class A1 Shares and 420,652 Class A2 Shares of Sigma Capital Corp;
 - 210,326 Class A1 Shares and 210,326 Class A2 Shares of Cuarzo Capital Limited;
 - 210,325 Class A1 Shares and 210,325 Class A2 Shares of Lamesa Trading LTD;
 - 168,262 Class A1 Shares and 168,262 Class A2 Shares of Woodburn Holdings II SA;
 - 110,056 Class A1 Shares and 110,056 Class A2 Shares of Randolph Street Investments Partners, L.P.; and
 - 84,129 Class A1 Shares and 84,129 Class A2 Shares of Primatec Holdings SA,
- so as to temporarily bring the share capital of the Company to two hundred thousand and one euro (EUR 200,001) represented by the following shares:
- 10,000,000 Class A1 Shares; and
 - 10,000,000 Class A2 Shares.
 - 100 Manager Shares

The Meeting resolves to allocate the amount of the capital reduction of one million eight hundred thousand euros (EUR 1,800,000) to the share premium account of the Company.

Third Resolution

Simultaneously with the above reduction of share capital, the Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of thirteen thousand, one hundred and fifty one euro and forty five cents (EUR 13,151.45) in order to raise it from its current amount of two hundred thousand and one euro (EUR 200,001) up to two hundred and

thirteen thousand, one hundred and fifty two euro and forty five cents (EUR 213,152.45), through the issue of one million, three hundred and fifteen thousand, one hundred and forty five (1,315,145) shares having a par value of one cent (EUR 0.01) each.

The Meeting resolves to allocate the newly issued one million, three hundred and fifteen thousand one hundred and forty five (1,315,145) shares to the newly created share classes as follows:

Ninety six thousand and eighty (96,080) shares allocated to the Class A1 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Ninety six thousand and eighty (96,080) shares allocated to the Class A2 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One hundred and seven thousand, nine hundred and four (107,904) shares allocated to the Class B1 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One hundred and seven thousand, nine hundred and four (107,904) shares allocated to the Class B2 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One hundred and seven thousand, nine hundred and four (107,904) shares allocated to the Class B3 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One hundred and sixty seven thousand, three hundred and seventy five (167,375) shares allocated to the Class C1 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One hundred and sixty seven thousand, three hundred and seventy five (167,375) shares allocated to the Class C2 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Three hundred and forty six thousand, three hundred and seventy six (346,376) shares allocated to the Class D Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each; and

One hundred and eighteen thousand, one hundred and forty seven (118,147) shares allocated to the Class E Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each.

The meeting after having stated that the existing shareholders waived their preferential subscription right, decides to admit Atalaya Management (Gibco) Limited, a limited company incorporated under the laws of Gibraltar, having its registered office at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, registered with the Companies Registry under number 109833 to the subscription of the new shares.

Intervention Subscription and Payment

Thereupon intervenes:

Atalaya Management (Gibco) Limited, prenamed, here represented by Johanna Wittek, prenamed, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

who declares to subscribe for:

Ninety six thousand and eighty (96,080) Class A1 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Ninety six thousand and eighty (96,080) Class A2 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One hundred and seven thousand, nine hundred and four (107,904) Class B1 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One hundred and seven thousand, nine hundred and four (107,904) Class B2 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One hundred and seven thousand, nine hundred and four (107,904) Class B3 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One hundred and sixty seven thousand, three hundred and seventy five (167,375) Class C1 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

One hundred and sixty seven thousand, three hundred and seventy five (167,375) Class C2 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each;

Three hundred and forty six thousand, three hundred and seventy six (346,376) Class D Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each; and

One hundred and eighteen thousand, one hundred and forty seven (118,147) Class E Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each,

and to fully pay them up by a contribution in cash of an aggregate amount of one hundred and ninety eight thousand, eight hundred and ninety three euro and sixty cents (EUR 198,893.60) to be allocated as follows:

thirteen thousand, one hundred and fifty one euro and forty five cents (EUR 13,151.45) to the share capital of the Company and

one hundred and eighty five thousand, seven hundred and forty two euro and fifteen cents (EUR 185,742.15) to the share premium account of the Company.

The above proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proof of the existence of the above contribution of EUR 198,893.60 has been produced to the undersigned notary.

Following the above, Atalaya Management (Gibco) Limited, prenamed, decides to enter the Meeting and to resolve, together with the other shareholders of the Company, on the following items of the agenda:

Fourth Resolution

Having reviewed the special report by the Manager of the Company, the Meeting decides to renew and change the authorized share capital, including the issued share capital, is set at two hundred and fifty million, two hundred and twenty-two thousand, seven hundred and ninety-six euro and twenty-three cent (EUR 250,222,796.23), consisting of twenty-five billion, ten million, one hundred and ninety-six thousand and eighty (25,010,196,080) Class A1 Shares and ten million, one hundred and ninety-six thousand and eighty (10,196,080) Class A2 Shares, one hundred and eighty-one thousand, three hundred and forty-eight (181,348) Class B1 Shares, one hundred and eighty-one thousand, three hundred and forty-eight (181,348) Class B2 Shares and one hundred and eighty-one thousand, three hundred and forty-eight (181,348) Class B3 Shares, two hundred and eighty-one thousand, three hundred and five (281,305) Class C1 Shares and two hundred and eighty-one thousand, three hundred and five (281,305) Class C2 Shares, five hundred and eighty-two thousand one hundred and forty-three (582,143) Class D Shares, one hundred and ninety-eight thousand five hundred and sixty-six (198,566) Class E Shares and one hundred (100) Manager Shares, each having a nominal value of EUR 0.01. The Meeting further resolves that, during the period of five (5) years from the date of the publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of these resolutions, the manager of the Company is authorized to issue shares, to grant options to subscribe for shares and, for the avoidance of doubt, to issue any instruments convertible into shares, to such persons and on such terms as it shall see fit, and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued. Such authorisation may be renewed one or more time through a resolution of the general meeting of the shareholders, each time for a period not exceeding five (5) years.

Fifth Resolution

The Meeting resolves to amend the signing authority of the Company and to provide that the Company is validly bound vis-à-vis third parties by the signature of the Manager, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager at its sole discretion.

Sixth Resolution

The Meeting resolves to transfer with immediate effect the registered office of the Company from 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach to 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel.

Seventh Resolution

Inter alia, as a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend and fully restate the articles of association of the Company, which shall now read as follows:

"Chapter I - Name - Registered office - Duration - Object

Art. 1. Name. There exists a company in the form of a société en commandite par actions under the name of Atalaya Luxco Topco (the "Company") which shall be governed by the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), by any Securityholders Agreement and by the present articles of association.

Art. 2. Registered Office. The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg. Within the same municipality, the registered office of the Company may be transferred by resolution of the Manager. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political or military events have occurred or are imminent, which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period of time.

Art. 4. Purpose. The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

Art. 5. Shareholders Liability. The Manager is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be paid out of the assets of the Company. The other shareholders (for the avoidance of doubt, not including the Manager), being the holder(s) of Shares (other than the Manager Shares) shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

Chapter II. - Share capital, Shares

Art. 6. Corporate Capital.

6.1. Subscribed Capital.

The subscribed capital of the Company is set at two hundred and thirteen thousand, one hundred and fifty-two euro and forty-five cent (EUR 213,152.45) represented by fully paid-up shares, consisting of:

- (a) ten million, ninety-six thousand and eighty (10,096,080) Class A1 Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each;
- (b) ten million, ninety-six thousand and eighty (10,096,080) Class A2 Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each;
- (c) one hundred and seven thousand, nine hundred and four (107,904) Class B1 Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each;
- (d) one hundred and seven thousand, nine hundred and four (107,904) Class B2 Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each;
- (e) one hundred and seven thousand, nine hundred and four (107,904) Class B3 Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each;
- (f) one hundred and sixty-seven thousand, three hundred and seventy-five (167,375) Class C1 Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each;
- (g) one hundred and sixty-seven thousand, three hundred and seventy-five (167,375) Class C2 Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each;
- (h) three hundred and forty-six thousand, three hundred and seventy-six (346,376) Class D Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each;
- (i) one hundred and eighteen thousand, one hundred and forty-seven (118,147) Class E Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each; and
- (j) one hundred (100) Manager Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each.

6.2. The Class A1 Shares.

(a) Description. All Class A1 Shares shall be identical in all respects. All Class A1 Shares shall share ratably in the payment of dividends, and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class A1 Shares.

(b) Voting Rights. Each Class A1 Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. The Class A1 Shares may be redeemed by the Manager at any time in the following manner:

- (i) the Manager shall give a Redemption Notice to the holders of Class A1 Shares specifying the date fixed for redemption of those shares; and
- (ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the holders of Class A1 Shares such monies payable in respect of the redemption of such Class A1 Shares as calculated in accordance with Article 6.13.

All Class A1 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class A1 Shares is reduced accordingly.

6.3. The Class A2 Shares.

(a) Description. All Class A2 Shares shall be identical in all respects. All Class A2 Shares shall share ratably in the payment of dividends, and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class A2 Shares.

(b) Voting Rights. Each Class A2 Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. The Class A2 Shares may be redeemed by the Manager at any time after the Class A1 Shares have been redeemed in full (provided the Manager may redeem any Class A2 Shares that are the subject of a Call Option Exercise Notice prior to the Class A1 Shares being redeemed in full) in the following manner:

- (i) the Manager shall give a Redemption Notice to the holders of Class A2 Shares specifying the date fixed for redemption of those shares; and

(ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the holders of Class A2 Shares such monies payable in respect of the redemption of such Class A2 Shares as calculated in accordance with Article 6.13.

All Class A2 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class A2 Shares is reduced accordingly.

6.4. The Class B1 Shares.

(a) Description. All Class B1 Shares shall be identical in all respects. All Class B1 Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class B1 Shares. All Class B1 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Class B1 Shares is reduced accordingly.

(b) Voting Rights. Each Class B1 Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. Class B1 Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement).

6.5. The Class B2 Shares.

(a) Description. All Class B2 Shares shall be identical in all respects. All Class B2 Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class B2 Shares. All Class B2 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Class B2 Shares is reduced accordingly.

(b) Voting Rights. Each Class B2 Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. Class B2 Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement). There shall not be a redemption of the Class B2 Shares unless and until the Class B1 Shares have been redeemed in full (provided the Manager may redeem any Class B2 Shares that are the subject of a Call Option Exercise Notice prior to the Class B1 Shares being redeemed in full).

6.6. The Class B3 Shares.

(a) Description. All Class B3 Shares shall be identical in all respects. All Class B3 Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class B3 Shares. All Class B3 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Class B3 Shares is reduced accordingly.

(b) Voting Rights. Each Class B3 Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. Class B3 Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement). There shall not be a redemption of the Class B3 Shares unless and until the Class B2 Shares have been redeemed in full (provided the Manager may redeem any Class B3 Shares that are the subject of a Call Option Exercise Notice prior to the Class B1 Shares and the Class B2 Shares being redeemed in full).

6.7. The Class C1 Shares.

(a) Description. All Class C1 Shares shall be identical in all respects. All Class C1 Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class C1 Shares. All Class C1 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Class C1 Shares is reduced accordingly.

(b) Voting Rights. The Class C1 Shares will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. Class C1 Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement).

6.8. The Class C2 Shares.

(a) Description. All Class C2 Shares shall be identical in all respects. All Class C2 Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class C2 Shares. All Class C2 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Class C2 Shares is reduced accordingly.

(b) Voting Rights. The Class C2 Shares will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. Class C2 Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement). There shall not be a redemption of the Class C2 Shares unless and until the Class C1 Shares have been redeemed in full (provided the Manager may redeem any Class C2 Shares that are the subject of a Call Option Exercise Notice prior to the Class C1 Shares being redeemed in full).

6.9. The Class D Shares.

(a) Description. All Class D Shares shall be identical in all respects. All Class D Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class D Shares. All Class D Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Class D Shares is reduced accordingly.

(b) Voting Rights. The Class D Shares will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. Class D Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement).

6.10. The Class E Shares.

(a) Description. All Class E Shares shall be identical in all respects. All Class E Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class E Shares. All Class E Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Class E Shares is reduced accordingly.

(b) Voting Rights. The Class E Shares will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. Class E Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement).

6.11. The Manager Shares.

(a) Description. All Manager Shares shall be identical in all respects. All Manager Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Manager Shares.

(b) Voting Rights. Each Manager Shares will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. Manager Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement).

6.12. Share Redemption and Convertibility.

(a) Redeemable Shares. The Shares (other than the Manager Shares) are redeemable shares in accordance with the provision of article 49-8 of the Law. Redeemable shares bear the same rights to receive dividends and distributions of assets other than by way of dividends and have the same voting rights as non-redeemable Shares, if any. Except as otherwise provided herein or in any Securityholders Agreement, subscribed and fully paid-in redeemable shares shall be redeemable on a pro rata basis of redeemable shares of each class held by each holder upon request of the Company in accordance with the provisions of article 49-8 of the Law. The redemption of the redeemable shares can only be made by using sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the Law (distributable funds, inclusive without limitation of the extraordinary reserve established with the funds received by the Company as an issue premium) or the proceeds of a new issue made with the purpose of such redemption. Redeemed shares bear no voting rights, and have no rights to receive dividends or the liquidation proceeds. Redeemed shares may be cancelled upon request of the Manager by a positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12.

(b) Special Reserve. An amount equal to the nominal value, or, in the absence thereof, the accounting par value, of all the shares redeemed must be included in a reserve which cannot be distributed to the shareholders except in the event of a capital reduction of the subscribed share capital; the reserve may only be used to increase the subscribed share capital by capitalization of reserves.

(c) Redemption Price. Except as provided otherwise in these Articles or any Securityholders Agreement, the redemption price of the redeemable shares shall be calculated by the Manager, or by such person appointed by the Manager, on the basis of the net asset value of all assets and liabilities of the Company. The net asset value of the Company's shares shall be expressed as a per share figure and shall be determined in respect of any valuation day by dividing the net assets of the Company, being the value of the Company's assets less its liabilities at close of business on that day, by the number of shares of the Company then outstanding at such close of business, in accordance with the rules the Manager shall regard as fair and equitable. In the absence of any bad faith, gross negligence or overt error, any calculation of the redemption price by the Manager shall be conclusive and binding on the Company and on its present, past and future shareholders.

(d) Redemption Procedure. Except as provided otherwise in these Articles or in any Securityholders Agreement, written notice shall be sent by registered mail or internationally recognized overnight courier to each registered shareholder of the Shares to be redeemed, at his or her address last shown in the shareholders register of the Company, notifying such holder of the number of shares so to be redeemed, specifying the redemption date, the redemption price and the procedures necessary to submit the Shares to the Company for redemption. Each holder of Shares to be redeemed shall surrender the certificate or certificates, if any, issued in relation to such Shares to the Company. The redemption price of such Shares shall be payable to the order of the person whose name appears on the share register as the owner thereof on the bank account provided to the Company by such shareholder before the redemption date.

(e) Convertibility. The Shares shall not be convertible into any other class of shares.

6.13. Distributions to Shareholders. If any Distribution to the shareholders is determined to be made by the Manager (whether by interim dividend, redemption or otherwise), the shareholders of the Company will be entitled to receive Distributions, when, as, and if declared by the Manager out of funds legally available therefor, in accordance with applicable law, subject to the retention of, or payment to third parties of, such funds as it deems necessary with respect to the reasonable business needs of the Company which shall include, without limitation, the payment or the making of provision for the payment when due of the Company's obligations, including, without limitation, the payment of any management or administrative fees and expenses or any other obligations. All Distributions with respect to the Shares shall be made when and as declared by the Manager to the Securityholders in the following manner and priority:

(a) until such time as the Bain Investors have collectively received Aggregate Distributions in an aggregate value equal to the Tranche I Return in respect of Bain Securities, all Distributions shall be distributed to the Tranche I Shareholders pro rata based on the number of Tranche I Shares held by each Tranche I Shareholder;

(b) after the Bain Investors have received Aggregate Distributions in an amount equal to the Tranche I Return, all Distributions shall be distributed to the Class B Shareholders pari passu and pro rata based on the number of Class B Shares held by each Class B Shareholder until such time as the Class B Shareholders have received aggregate Distributions equal to the Class B Catch-Up Amount;

(c) after the Class B Shareholders have received Distributions in an amount equal to the Class B Catch-Up Amount, all Distributions shall be distributed to the Tranche II Shareholders pari passu and pro rata based on the number of Tranche II Shares held by each Tranche II Shareholder until the Bain Investors have received aggregate Distributions equal to the Tranche II Return;

(d) after the Bain Investors have received Aggregate Distributions in an amount equal to the Tranche II Return, all Distributions shall be distributed to the Tranche III Shareholders pari passu and pro rata based on the number of Tranche III Shares held by each Tranche III Shareholder until the Bain Investors have received Aggregate Distributions equal to the Tranche III Return;

(e) after the Bain Investors have received Aggregate Distributions in an amount equal to the Tranche III Return, all Distributions shall be distributed to the Tranche IV Shareholders pari passu and pro rata based on the number of Tranche IV Shares held by each Tranche IV Shareholder until the Bain Investors have received Aggregate Distributions equal to the Tranche IV Return; and

(f) after the Bain Investors have received Aggregate Distributions in an amount equal to the Tranche IV Return, all Distributions shall be distributed to the Tranche V Shareholders pari passu and pro rata based on the number of Tranche V Shares held by each Tranche V Shareholder,

6.14. Interim Distributions. Except as otherwise agreed pursuant to any Securityholders Agreement, any Distributions made by the Company to any Executive Securityholder in respect of any Shares shall be subject to the terms of this Article 6.14:

(a) The portion of any Distributions to be made to an Executive Securityholder pursuant to Article 6.13 in respect of such Executive Securityholder's Accreted Securities shall be paid from time to time as and when such Distributions are declared by the Manager.

(b) The portion of any Distributions to be made to an Executive Securityholder pursuant to Article 6.13 in respect of such Executive Securityholder's Non-Accreted Securities shall not be paid to such Executive Securityholder at such time and instead shall be recorded as a liability of the Company payable to such Executive Securityholder in accordance with Article 6.14(c). Cash in the amount of such liability shall be segregated into a reserve account (each a "Non-Accreted Distribution Amount") and the only recourse an Executive Securityholder shall have in respect of the Non-Accreted Distribution Amount relating to its Non-Accreted Securities shall be against the reserve account as further set out below.

(c) The applicable portion of the Non-Accreted Distribution Amount attributable to an Executive Securityholder shall become due and payable by the Company on such date as the Company and such Executive Securityholder shall agree pursuant to the terms of a Securityholder Agreement (and shall be paid as soon as reasonably practicable thereafter) until such time as such Executive Securityholder's Accretion Percentage equals 100%, and the Company's associated liability shall be reduced accordingly. In the event that: (i) an Executive is no longer employed or engaged by a Group Company or (ii) neither the Executive nor any of its Permitted Transferees has a Security Rights Ownership Interest in any Shares, then (unless the Manager in its sole discretion decides otherwise) any remaining portion of the Non-Accreted Distribution Amount attributable to the Non-Accreted Securities held (or formerly held) by such Executive (and/or its Permitted Transferees) or held (or formerly held) by an Executive Securityholder in respect of whom such Executive (and/or its Permitted Transferees) has (or formerly had) a Security Rights Ownership Interest shall automatically be re-allocated to the Company and the associated liability of the Company to such Executive Securityholder shall be extinguished accordingly. All amounts withheld pursuant to this Article 6.14 shall be treated as amounts distributed to such Executive Securityholder for all purposes under these Articles.

(d) Any Securities acquired, or otherwise held by, the Company shall be disregarded for purposes of Articles 6.13 and 6.14 (including, without limitation, for purposes of all allocations of Distributions) until such time as such Securities are held by any other Securityholder (if ever).

6.15. Liquidation Rights.

In the event of a liquidation, after payment of all debts and liabilities of the Company, the residual assets of the Company will be distributed to the shareholders in the manner set forth in Article 6.13 above. Neither a merger nor consolidation of the Company into or with any other entity or entities, nor a merger or consolidation of any other entity or entities into or with the Company, nor a sale, transfer, lease or exchange (for cash, securities or other consideration) of all or any part of the assets of the Company shall be deemed to be a liquidation within the meaning of this Article 6.15, unless such merger, consolidation, sale, transfer, lease or exchange shall be in connection with or intended to be a plan of complete liquidation, dissolution or winding up of the Company.

6.16. Authorized Share Capital.

The authorised capital, including the issued share capital, is set at two hundred and fifty million, two hundred and twenty-two thousand, seven hundred and ninety-six euro and twenty-three cents (EUR 250,222,796.23), consisting of twenty-five billion, ten million, one hundred and ninety-six thousand and eighty (25,010,196,080) Class A1 Shares and ten million, one hundred and ninety-six thousand and eighty (10,196,080) Class A2 Shares, one hundred and eighty-one thousand, three hundred and forty-eight (181,348) Class B1 Shares, one hundred and eighty-one thousand, three hundred and forty-eight (181,348) Class B2 Shares and one hundred and eighty-one thousand, three hundred and forty-eight (181,348) Class B3 Shares, two hundred and eighty-one thousand, three hundred and five (281,305) Class C1 Shares and two hundred and eighty-one thousand, three hundred and five (281,305) Class C2 Shares, five hundred and eighty-two thousand, one hundred and forty-three (582,143) Class D Shares, one hundred and ninety-eight thousand, five hundred and sixty-six (198,566) Class E Shares and one hundred (100) Manager Shares, each having a nominal value of one cent (EUR 0.01). During the period of five (5) years from the date of the publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the resolutions pursuant to which the above authorised capital was inserted in these articles of association, the Manager is hereby authorized to issue shares, to grant options to subscribe for shares and, for the avoidance of doubt, to issue any instruments convertible into shares, to such persons and on such terms as it shall see fit, and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued. Such authorisation may be renewed one or more time through a resolution of the general meeting of the shareholders, each time for a period not exceeding five (5) years.

6.17. Amendment of the subscribed capital and the authorized share capital.

The subscribed capital and the authorized capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the present Articles.

6.18. Definitions.

For the purpose of these Articles:

"Accreted Securities" means, with respect to an Executive Securityholder, 100% of such Executive Securityholder's Class A Shares and such number and classes of other Shares held by an Executive Securityholder as may be agreed from time to time between the Company and such Executive Securityholder pursuant to a Securityholders Agreement.

"Accretion Percentage" means, with respect to an Executive Securityholder's Shares, such percentage as may be agreed from time to time between the Company and such Executive Securityholder pursuant to the terms of a Securityholders Agreement.

"Affiliate" or "Affiliates" means, with respect to any Person, any other Person that, directly or indirectly, Controls, is Controlled by, or is under common Control with such first Person or any other Person who holds directly or indirectly more than a 20% economic interest in such first Person or in whom such first Person holds directly or indirectly or has a contractual right to acquire more than a 20% economic interest. Any trust or nominee directly or indirectly holding securities principally for the benefit of one or more Executives shall be deemed to be an Affiliate of such Executive(s).

"Aggregate Distributions" means, with respect to the Bain Investors, at any time, the aggregate amount of proceeds that the Bain Investors have received with respect to the Bain Securities (excluding, for the avoidance of doubt, (i) any fees payable to a Bain Investor (or Affiliate thereof) by a Group Company for any management, consulting, advisory or similar services rendered, or (ii) any amounts received by a Bain Investor from an Executive (or Permitted Transferee thereof) or Executive Securityholder pursuant to the terms of any Securityholders Agreement).

"Articles" means the articles of association of the Company as amended from time to time.

"Bain Investor" means each of Bain Capital Europe Fund III, L.P. and Bain Capital Fund X, L.P. and any Affiliate of the foregoing (other than a member of the Group or, for the avoidance of doubt, a Pooling Executive Securityholder or a Parent Issuer) for so long as such Person holds Securities and

"Bain Investors" means more than one of them.

"Bain Securities" means Securities held by a Bain Investor.

"Call Option Exercise Notice" means any exercise notice delivered to an Executive Securityholder pursuant to which all or a portion of such Executive Securityholder's Securities are to be redeemed or repurchased pursuant to, and in accordance with the terms of, a call option.

"Class A Shares" means the Class A1 Shares and the Class A2 Shares.

"Class A1 Shares" means the Shares of the Company with a nominal value of EUR 0.01 that are designated as Class A1 Shares.

"Class A2 Shares" means the Shares of the Company with a nominal value of EUR 0.01 that are designated as Class A2 Shares.

"Class B Catch-Up Amount" means an amount equal to 1.65% of the Initial Co-Invest Return.

"Class B Shares" means the Class B1 Shares, the Class B2 Shares and the Class B3 Shares

"Class B Shareholders" means the holders of the Class B Shares.

"Class B1 Shares" means the Shares of the Company with a nominal value of EUR 0.01 each that are designated as Class B1 Shares.

"Class B2 Shares" means the Shares of the Company with a nominal value of EUR 0.01 each that are designated as Class B2 Shares.

"Class B3 Shares" means the Shares of the Company with a nominal value of EUR 0.01 each that are designated as Class B3 Shares.

"Class C Shares" means the Class C1 Shares and the Class C2 Shares.

"Class C1 Shares" means the Shares of the Company with a nominal value of EUR 0.01 each that are designated as Class C1 Shares.

"Class C2 Shares" means the Shares of the Company with a nominal value of EUR 0.01 each that are designated as Class C2 Shares.

"Class D Shares" means the Shares of the Company with a nominal value of EUR 0.01 each that are designated as Class D Shares.

"Class E Shares" means the Shares of the Company with a nominal value of EUR 0.01 each that are designated as Class E Shares.

"Co-Investors" means the holders from time to time of Co-Invest Securities and "Co-Investor" means any one of them.

"Co-Invest Securities" means Securities other than Performance Securities.

"Company" has the meaning provided in Article 1.

"Control" shall mean in respect of a Person, the power directly or indirectly to manage or govern such Person, or to appoint the managing and governing bodies of such Person, or a majority of the members thereof if they decide collectively, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise (in such respect, a limited partnership shall be deemed to be Controlled by its general partner).

"Date of Purchase" with respect to any Share, means the date of subscription for, purchase of and/or conversion into such Share.

"Distribution" means a distribution or dividend made by the Company to a Securityholder with respect to any Securities, whether in cash, property or securities of the Company and whether by liquidating distribution or otherwise; provided that none of the following shall be deemed a Distribution for the purposes of these Articles: (a) any distribution in connection with a recapitalization or exchange of securities of the Company; (b) any distribution in connection with an ownership interest split or dividend; (c) any Non-Accreted Distribution Amount paid by the Company; and (d) any redemption or repurchase by the Company of any Securities in connection with the termination of an Executive's employment, directorship or consultancy with a Group Company.

"Executive" means any natural Person who, at the relevant time, is an employee, director or officer of a Group Company or is engaged as a consultant for a Group Company.

"Executive Securityholder" means an Executive (and/or Permitted Transferee thereof) who holds Securities or a Securityholder in respect of whom an Executive (and/or its Permitted Transferees) holds a Security Rights Ownership Interest.

"Group" means the Company together with any company which is a Subsidiary of the Company from time to time and "Group Company" means any one of them.

"Initial Co-Invest Return" means, as at any date of determination, an amount of aggregate Distributions received by the Co-Investors equal to the product of (i) two, multiplied by (ii) the aggregate Original Cost of the Co-Invest Securities.

"Law" has the meaning provided in Article 1.

"Manager" has the meaning provided in Article 8.

"Manager Shares" means the Shares of the Company with a nominal value of EUR 0.01 each that are designated as Manager Shares.

"Non-Accreted Distribution Amount" shall have the meaning set out in Article 6.14(b).

"Non-Accreted Securities" means, with respect to an Executive Securityholder, the Shares held by such Executive Securityholder that are not Accreted Securities.

"Original Cost" means, with respect to any Security, the original subscription price (including, for the avoidance of doubt, any allocation to the share capital and/or to share premium and/or any other reserve account) paid to the Company by the original subscriber for such Security.

"Performance Securities" means the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares and the Class E Shares.

"Permitted Transferees" means any legal Person that is 100% legally and beneficially owned by, and established for the sole benefit of, an Executive or his or her spouse or children.

"Person" means an individual, a partnership, a corporation, a limited liability company, an association, a joint stock company, a trust, a joint venture, an unincorporated organization and a governmental entity or any department, agency or political subdivision thereof.

"pro rata" as used herein, shall permit the separate treatment of odd lots and fractional shares and shall permit rounding to the nearest whole number.

"Redemption Notice" means a notice from the Manager to a holder of Shares notifying such holder that all or some of such holders Shares are to be redeemed pursuant to (as the case may be) Article 6.2(c) and/or Article 6.3(c).

"Security Rights Ownership Interest" means with respect to any Person (the "Ultimate Owner") such Person's direct or indirect, legal or beneficial ownership of any securities (the "Applicable Securities") of any other Person, which for the avoidance of doubt shall include ownership through direct legal or beneficial ownership or indirect legal or beneficial ownership through one or more Persons; provided that, if the Ultimate Owner does not legally or beneficially own 100% of any Person interposed in the chain of legal or beneficial ownership between the Ultimate Owner and the issuer of the Applicable Securities the the Ultimate Owner's 'Security Rights Ownership Interest' in the Applicable Securities shall be proportionately reduced (for example, if the Ultimate Owner legally or beneficially owns 80% of an interposed Person that owns 90% of the Applicable Securities, then the Ultimate Owner's 'Security Rights Ownership Interest' in the Applicable Securities shall be deemed to be 72%).

"Securityholders Agreement" means any written agreement which may be entered into from time to time between, amongst others, the Company and one or more Securityholders.

"Securities" means (i) all equity and debt securities issued by the Company (which, for the avoidance of doubt, shall include each series of preferred equity certificates and convertible preferred equity certificates issued by the Company but exclude any promissory note issued to or for the benefit of an Executive, Executive Securityholder or Permitted Transferee) and (ii) any securities of any Person issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to in clause (i) above, by way of a dividend or split or in connection with a combination of securities, recapitalization, merger, consolidation or other reorganization including a capitalization or exchange, notwithstanding any subsequent Transfer or assignment to other holders thereof.

"Securityholder" means, at any time, a holder of Securities at such time.

"Shares" means the duly authorized and issued shares of the Company.

"Subsidiary" or "Subsidiaries" means, with respect to any Person, any or all other Person(s) of which a majority of the total voting power of shares of stock or other equity interests entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managers or trustees thereof is at the time owned or Controlled, directly or indirectly, by such Person or one or more of such Person's other Subsidiaries or a combination thereof. For the purposes hereof, a Person or Persons shall be deemed to have a majority ownership interest in a limited liability company, partnership, association or other business entity if such Person or Persons shall be allocated a majority of limited liability company, partnership, association or other business entity gains or losses or if such Person or Persons Control such entity.

"Supervisory Board" has the meaning provided in Article 11.1.

"Tranche I Return" means, as at any date of determination, an amount of aggregate Distributions received by the Bain Investors equal to the product of (i) two, multiplied by (ii) the aggregate Original Cost of the Bain Securities.

"Tranche I Shareholders" means the holders of the Tranche I Shares.

"Tranche I Shares" means the Class A Shares.

"Tranche II Return" means, as at any date of determination, an amount of Aggregate Distributions received by the Bain Investors equal to the product of (i) three, multiplied by (ii) the aggregate Original Cost of the Bain Securities.

"Tranche II Shareholders" means the holders of the Tranche II Shares.

"Tranche II Shares" means, collectively, the Class A Shares and the Class B Shares.

"Tranche III Return" means, as at any date of determination, an amount of Aggregate Distributions received by the Bain Investors equal to the product of (i) four, multiplied by (ii) the aggregate Original Cost of the Bain Securities.

"Tranche III Shareholders" means the holders of the Tranche III Shares.

"Tranche III Shares" means, collectively, the Class A Shares, the Class B Shares and the Class C Shares.

"Tranche IV Return" means, as at any date of determination, an amount of Aggregate Distributions received by the Bain Investors equal to the product of (i) four and one-half (4.5), multiplied by (ii) the aggregate Original Cost of the Bain Securities.

"Tranche IV Shareholders" means the holders of the Tranche IV Shares.

"Tranche IV Shares" means, collectively, the Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares and the Class D Shares.

"Tranche V Shareholders" means the holders of the Tranche V Shares.

"Tranche V Shares" means, collectively, the Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, the Class D Shares and the Class E Shares.

"Transfer" or "transfer" means a direct or indirect sale transfer, assignment, pledge, hypothecation or other encumbrance or disposal of (whether for consideration or not and whether voluntarily or involuntarily or by operation of law) any direct or indirect interest in any Person.

Art. 7. Shares, Shareholders Register, and Share Transfers.

7.1. Shareholders Register.

The shares will be and remain in the form of registered shares. Holders of shares, bonds or debt securities issued by the Company in registered form may not require conversion thereof in shares, bonds or debt securities in bearer form. A shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated. Certificates of these recordings shall be issued and signed by the Manager upon request of the relevant shareholder.

7.2. Share Ownership.

Ownership of the registered share will result from the recordings in the shareholders' register. The Company recognizes only one owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) must appoint one single representative to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such representative shall imply a suspension of all rights attached to such shares.

7.3. Miscellaneous

The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the holders of Shares will not cause the dissolution of the Company.

7.4. Share Transfer.

(a) Declaration of Transfer. The transfers of Shares will be carried by a declaration of transfer registered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s). The transfers of Shares may also be carried out in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and register into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

(b) Limitations on Transfer. Prior to the tenth anniversary of the Date of Purchase of any Share, or during such shorter period as may be consistent with applicable law, the holder of such Share may not validly transfer such Share without the prior written approval of the Manager or unless otherwise permitted pursuant to this Article 7.4.

(c) Permitted Transfers. The restrictions set forth in this Article 7.4 shall not apply with respect to (i) any Transfer of Shares by the holder thereof to any of such holder's Permitted Transferees, after delivering written notice of such Transfer to the Manager, or (ii) any Transfer of Shares pursuant to any agreement entered into between the Company and the holder of such Shares; provided, that, the restrictions contained in this Article 7.4 will continue to apply to any Shares held by a Permitted Transferee; provided further that, any Shares Transferred pursuant to this Article 7.4(c) to a Permitted Transferee shall be transferred back to the transferor promptly upon such Permitted Transferee ceasing to be a Permitted Transferee.

(d) Transfer of Manager Shares. The Manager Shares held by the Manager are not transferable except to a successor manager to be appointed in accordance with Article Article 8.

(e) Transfers in Violation of the Articles. Any Transfer or attempted Transfer of any Shares in violation of any provision of these Articles shall be void and of no effect, and the Company shall not give effect to such Transfer nor record such Transfer on its books or treat any purported transferee of such Shares as the owner of such Shares for any purpose.

Chapter III - Management

Art. 8. Manager. The Company shall be managed by Atalaya Luxco, a société à responsabilité limitée organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in its capacity as manager of the Company (referred to herein as the "Manager"). The other shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company. In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as manager of the Company, the Company shall not immediately be dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board, as provided for in Article 11 hereof, appoints an administrator, who need not be a shareholder, in order that he effect urgent management acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint a successor manager, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of these Articles. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated. Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the Manager.

Art. 9. Powers of the Manager.

9.1. General Powers.

The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposal within the Company's stated object. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

9.2. Enforcement of Rights.

The Manager shall act, in its reasonable good faith judgment, in the best interests of the Company and its shareholders, shall use reasonable efforts to enforce any rights granted to the Company under the articles of association of any of its direct or indirect Subsidiaries or under any Securityholder Agreement which may be entered into among any of its direct or indirect Subsidiaries and any of their securityholders from time to time.

Art. 10. Third Parties. The Company is validly bound vis-à-vis third parties by the signature of the Manager, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager at its sole discretion.

Chapter IV - Supervision

Art. 11. Supervisory Board.

11.1. Supervisory Board Members.

The business of the Company and its financial situation, in particular its books and accounts shall be supervised by a Conseil de Surveillance (the "Supervisory Board") comprising at least three members, who need not be shareholders. For the carrying out of its supervisory duties, the Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the Law. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and may authorize any actions taken by the Manager that may, pursuant to law or regulation or under these Articles, exceed the powers of the Manager. The members of the Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period of up to six (6) years and shall hold office until their successors are elected. The members of the Supervisory Board are re-eligible for election and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

11.2. Meetings of the Supervisory Board.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any of its members so requests.

11.3. Notices.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all its members at least twenty-four (24) hours prior to the date set for such meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature of such emergency shall be detailed in the notice of meeting. The notice will indicate the place of the meeting and it will contain the agenda thereof. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. Special notices shall not be required for meetings held at times and places fixed in a calendar previously adopted by the Supervisory Board.

11.4. Chairman.

The chairman, if any, of the Supervisory Board will preside at all meetings of such board, but in his absence the Supervisory Board will appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting. Any member may act at any meeting by appointing another member as his proxy in writing, by telegram, telex or facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. A member may represent several of his colleagues.

11.5. Resolutions.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least a majority of the members are present or represented. Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented. The resolution supported by the chairman will be adopted if votes are even.

11.6. Minutes.

Resolutions of the Supervisory Board are to be recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere shall be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

11.7. Written Resolutions - Conference Call.

Written resolutions, approved and signed by all the members of the Supervisory Board, shall have the same effect as resolutions voted at a meeting of the Supervisory Board; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. All such documents shall together form the document which proves that such resolution has been taken. Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the Persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

11.8. Liability.

No member of the Supervisory Board assumes, by reason of his membership thereof, any personal liability in relation to commitments regularly made by the members of the Supervisory Board in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

11.9. Indemnity.

(a) Indemnity. The Company shall indemnify, to the greatest extent permitted by law, any member of the Supervisory Board and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a member of the Supervisory Board of the Company and from which he shall not be entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for negligence or misconduct; in the event of settlement, indemnification shall only be provided in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

(b) Expenses. The Company shall pay the expenses incurred by any person indemnifiable hereunder in connection with any proceeding in advance of the final disposition, so long as the Company receives a written and legally binding undertaking by such person to repay the full amount advanced if there is a final determination that such person is not entitled to indemnification. The termination of any action, suit or proceeding by judgment, order, settlement, conviction, or a plea of nolo contendere or its equivalent, shall not of itself, create a presumption that the indemnifiable person did not satisfy the standard of conduct entitling him or her to indemnification hereunder. The Company shall make a cash payment to such indemnifiable person equal to the full amount to be indemnified promptly upon notification of an obligation to indemnify from the indemnifiable person supported by such information as the Company shall reasonably require.

11.10. Conflicts.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the managers or officers of the Manager has any interest in, or is a manager, associate, officer or employee of such other company or firm. Any manager or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

11.11 Replacement by independent auditor

The institution of the Supervisory Board will be suppressed if and when the Company appoints one or more approved independent auditor(s) (réviseurs d'entreprises agréés) in accordance with article 69 (1) of the law of 19 December 2002 concerning the register of commerce and companies and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended.

The independent auditor is appointed by the general meeting of shareholders, which shall fix his remuneration and the term of his office. The independent auditor shall fulfil all duties prescribed by law.

Chapter V - General meeting of the shareholders

Art. 12. Shareholder Meetings.

12.1. Powers. The general meeting of shareholders represents all the shareholders of the Company. The general meeting of shareholders shall have the power to vote on the approval of the annual accounts, on the amendment of the articles of incorporation and on all other items which pursuant to the Law, require the approval of the general meeting of shareholders, under the reservation that, a resolution shall only be validly adopted and ratified if approved in advance by the Manager. The Manager may, in its capacity as sole manager of the Company, decide on all other actions relating to the Company. The general meeting of the shareholders of the Company shall meet when convened by the Manager or the Supervisory Board.

12.2. Location, Time. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of meeting, on 31 May at 10:00 a.m. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day in Luxembourg. Other general meetings of shareholders may be held at such places and times specified in the respective convening notices. The general meetings of the shareholders are convened by a notice indicating the agenda and sent by the Manager by registered mail at least eight (8) days preceding the general meeting to each shareholder of the Company at the address indicated in the share register.

12.3. Voting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by facsimile or by any other means of communication, a copy being sufficient. The quorum and majority provided by law shall govern the conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein. The Manager may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders. If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the

decision of the meeting, as well as for each proposal, three boxes allowing the shareholder to vote in favour of, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the proposed resolution, nor an abstention, are void. The Company will only take into account voting forms received prior the general meeting which they are related to.

Chapter VI - Accounting year - Balance sheet - Distribution of profit

Art. 13. Accounting Year. The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on 31 December of the same year.

Art. 14. Balance Sheet. Each year on 31 December, the accounts are closed and the Manager prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office

Art. 15. Distribution of Profit. Each year, five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the Manager, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

The Manager may decide to distribute interimdividends in accordance and under the conditions foreseen by law.

Chapter VII - Amendment of the articles - Liquidation

Art. 16. Amendment. These Articles may be amended, subject to the approval of the Manager, by a general meeting of shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the Law, unless otherwise provided herein.

Art. 17. Dissolution. In case of dissolution of the Company, one or more liquidators (individuals or legal entities) shall carry out the liquidation. The liquidator(s) shall be appointed by the general meeting which decided the dissolution and which shall determine their powers and compensation.

Chapter VIII - Final dispositions - Applicable law

Art. 18. Miscellaneous. For all matters not governed by these Articles, the parties shall refer to the Law."

Remark

The undersigned notary drew the attention of the appearing persons to the provisions of Article 69 (2) of the Luxembourg Law of August 10, 1915 on Commercial Companies, as amended.

Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 3,000.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire («l'Assemblée») des associés de Atalaya Luxco Topco, une société en commandite par actions constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 9A rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173.107 (la «Société») et constituée en date du 27 novembre 2012 suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 3004 en date du 12 décembre 2012. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du notaire soussigné daté du 6 février 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 907 en date du 17 avril 2013.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Régis Galiotto, résidant professionnellement à Luxembourg (le «Président»).

Le Président désigne Madame Solange Wolter-Schieres, résidant professionnellement à Luxembourg en tant que secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée nomme Madame Johanna Wittek, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg en tant que scrutateur.

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont collectivement dénommés le «Réunion de l'Assemblée».

Tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui sera annexée au présent acte après avoir été signée par les comparantes et le notaire.

Les procurations des actionnaires représentés à la présente Assemblée resteront également annexées au présent acte et seront signées par toutes les parties.

Le Conseil de l'Assemblée ayant été ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter que:

I. Les cent millions (100.000.000) d'actions ordinaires de classe A1, les cent millions (100.000.000) d'actions ordinaires de classe A2 et les cent (100) actions de commandités de la Société, sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), représentant l'intégralité du capital social de la Société sont dûment représentés à cette Réunion qui est ainsi régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur l'ordre du jour reproduit ci-dessous;

II. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Agenda

1 Création de classes d'actions rachetables dénommées Actions de Classe B1, Actions de Classe B2, Actions de Classe B3, Actions de Classe C1, Actions de Classe C2, Actions de Classe D et Actions de Classe E et modification simultanée des statuts de la Société afin de prévoir que les Actions de Classe A1 et les Actions de Classe A2 deviennent des actions rachetables;

2 Réduction du capital social de la Société d'un montant d'un million huit cent mille euros (EUR 1.800.000) par l'annulation de 90.000.000 Actions de Classe A1 et Actions de Classe A2 de la Société.

3 Augmentation du capital social de la Société d'un montant de treize mille cent cinquante et un euros et quarante-cinq centimes (EUR 13.151,45) par l'émission de 1.315.145 actions de la Société.

4 Renouvellement et modification du capital social autorisé de la Société.

5 Modification du pouvoir de signature tel que décrit dans les statuts modifiés de la Société.

6 Changement du siège social de la Société.

7 Modification et reformulation des statuts de la Société.

8 Divers.

III. Les actionnaires de la Société présents ou représentés déclarent avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée qui leur a été communiqué au préalable.

L'Assemblée décide, après délibération, de prendre les résolutions suivantes:

Première Résolution

L'Assemblée décide de créer les classes additionnelles d'actions rachetables suivantes d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune:

- actions de classe B1 («Actions de Classe B1»),
- actions de classe B2 («Actions de Classe B2»),
- actions de classe B3 («Actions de Classe B3»),
- actions de classe C1 («Actions de Classe C1»),
- actions de classe C2 («Actions de Classe C2»),
- actions de classe D («Actions de Classe D»), et
- actions de classe E («Actions de Classe E»).

Les classes de parts sociales ci-dessus auront les droits et obligations spécifiques décrits dans les statuts de la Société tels que modifiés conformément à la dernière Résolution ci-dessous, dont les modifications auront un effet immédiat. Par ailleurs, l'Assemblée décide de prévoir que les Actions de Classe A1 et les Actions de Classe A2 seront désormais des actions rachetables, tel que décrit dans les statuts de la Société tels que modifiés conformément à la dernière Résolution ci-dessous et dont le changement aura un effet immédiat.

Deuxième Résolution

L'Assemblée décide de diminuer le capital social de la Société d'un montant d'un million huit cent mille euros (EUR 1.800.000) par l'annulation de quatre-vingt-dix millions (90.000.000) Actions de Classe A1 de la Société et quatre-vingt-dix millions (90.000.000) Actions de Classe A2 de la Société de la manière suivante:

- 39.451.064 Actions de Classe A1 et 39.451.064 Actions de Classe A2 de Bain Capital Europe Fund III, L.P.;
- 39.342.990 Actions de Classe A1 et 39.342.990 Actions de Classe A2 de Bain Capital Fund X, L.P.;
- 615.513 Actions de Classe A1 et 615.513 Actions de Classe A2 de BCIP Associates IV, L.P.;
- 168.935 Actions de Classe A1 et 168.935 Actions de Classe A2 de BCIP Trust Associates IV, L.P.;
- 82.078 Actions de Classe A1 et 82.078 Actions de Classe A2 de BCIP Associates IV-B, L.P.;
- 20.617 Actions de Classe A1 et 20.617 Actions de Classe A2 de BCIP Trust Associates IV-B, L.P.;
- 6.823.454 Actions de Classe A1 et 6.823.454 Actions de Classe A2 de Mesoamerica BPO Ltd;
- 1.870.947 Actions de Classe A1 et 1.870.947 et Actions de Classe A2 de Barcel Corporation;

420.652 Actions de Classe A1 et 420,652 Actions de Classe A2 de Macro Continental Inc;
 420.652 Actions de Classe A1 et 420,652 Actions de Classe A2 de Sigma Capital Corp;
 210.326 Actions de Classe A1 et 210.326 Actions de Classe A2 de Cuarzo Capital Limited;
 210.325 Actions de Classe A1 et 210.325 Actions de Classe A2 de Lamesa Trading LTD;
 168.262 Actions de Classe A1 et 168.262 Actions de Classe A2 de Woodburn Holdings II SA;
 110.056 Actions de Classe A1 et 110,056 Actions de Classe A2 de Randolph Street Investments Partners, L.P.; et
 84.129 Actions de Classe A1 et 84.129 Actions de Classe A2 de Primatec Holdings SA,
 afin de faire passer temporairement le capital social de la Société à un montant de deux cent mille et un euros (EUR 200.001) représenté par les actions suivantes:
 10.000.000 Actions de Classe A1; and
 10.000.000 Actions de Classe A2.
 100 Actions de Commandité

L'Assemblée décide d'allouer le montant de la réduction du capital social s'élevant à un million huit cent mille euros (EUR 1.800.000) au compte de prime d'émission de la Société.

Troisième Résolution

Simultanément à la réduction de capital social ci-dessus, l'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de treize mille cent cinquante et un euros et quarante-cinq centimes (EUR 13.151,45) afin de le porter de son montant actuel de deux cent mille et un euros (EUR 200.001) à deux cent treize mille cent cinquante-deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 213.152,45), par l'émission d'un million trois cent quinze mille cent quarante-cinq (1.315.145): actions d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

L'Assemblée décide d'allouer les un million trois cent quinze mille cent quarante-cinq (1.315.145) actions nouvellement émises aux classes d'actions nouvellement créées de la manière suivante:

Quatre-vingt-seize mille quatre-vingt (96.080) actions allouées aux Actions de Classe A1 d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune;

Quatre-vingt-seize mille quatre-vingt (96.080) actions allouées aux Actions de Classe A2 d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune;

Cent sept mille neuf cent quatre (107.904) actions allouées aux Actions de Classe B1 d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune;

Cent sept mille neuf cent quatre (107.904) actions allouées aux Actions de Classe B2 d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune;

Cent sept mille neuf cent quatre (107.904) actions allouées aux Actions de Classe B3 d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune;

Cent soixante-sept mille trois cent soixante-quinze (167.375) actions allouées aux Actions de Classe C1 d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune;

Cent soixante-sept mille trois cent soixante-quinze (167.375) actions allouées aux Actions de Classe C2 d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune;

Trois cent quarante-six mille trois cent soixante-seize (346.376) actions allouées aux Actions de Classe D d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune; et

Cent dix-huit mille cent quarante-sept (118.147) actions allouées aux Actions de Classe E d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune.

L'assemblée ayant constaté que les actionnaires existants ont renoncé à leur droit de souscription préférentiel, décide d'admettre à la souscription des nouvelles actions Atalaya Management (Gibco) Limited, une limited company constituée et existant selon les lois de Gibraltar, ayant son siège social au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, immatriculée au Companies Registry sous le numéro 109833.

Intervention - Souscription et Libération

Ensuite est intervenue:

Atalaya Management (Gibco) Limited, prédésignée, ici représentée par Johanna Wittek, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

qui déclare souscrire à:

Quatre-vingt-seize mille quatre-vingt (96.080) actions allouées aux Actions de Classe A1 d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune;

Quatre-vingt-seize mille quatre-vingt (96.080) actions allouées aux Actions de Classe A2 d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune;

Cent sept mille neuf cent quatre (107.904) actions allouées aux Actions de Classe B1 d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune;

Cent sept mille neuf cent quatre (107.904) actions allouées aux Actions de Classe B2 d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune;

Cent sept mille neuf cent quatre (107.904) actions allouées aux Actions de Classe B3 d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune;

Cent soixante-sept mille trois cent soixante-quinze (167.375) actions allouées aux Actions de Classe C1 d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune;

Cent soixante-sept mille trois cent soixante-quinze (167.375) actions allouées aux Actions de Classe C2 d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune;

Trois cent quarante-six mille trois cent soixante-seize (346.376) actions allouées aux Actions de Classe D d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune; et

Cent dix-huit mille cent quarante-sept (118.147) actions allouées aux Actions de Classe E d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune,

et de les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent quatre-vingt-treize euros et soixante centimes (EUR 198.893,60) à allouer de la manière suivante:

treize mille cent cinquante-et-un euros et quarante-cinq centimes (EUR 13.151,45) au capital social de la Société et cent quatre-vingt-cinq mille sept cent quarante-deux euros et quinze centimes (EUR 185.742,15) au compte prime d'émission de la Société.

La procuration ci-dessus, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La preuve de l'existence des apports ci-dessus s'élevant à cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent quatre-vingt-treize euros et soixante centimes (EUR 198.893,60) a été fournie au notaire soussigné.

En conséquence de ce qui précède, Atalaya Management (Gibco) Limited, susmentionnée, décide d'intégrer l'Assemblée et de statuer, avec les autres actionnaires de la Société, sur les points suivants à l'ordre du jour:

Quatrième Résolution

Après avoir revu le rapport spécial du Gérant de la Société, l'Assemblée décide de renouveler et de changer le capital social autorisé, donc le capital social émis, et de le fixer à deux cent cinquante millions deux cent vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-seize euros et vingt-trois centimes (EUR 250.222.796,23), consistant en vingt-cinq milliards dix millions cent quatre-vingt-seize mille quatre-vingt (25.010.196.080) Actions de Classe A1 et dix millions cent quatre-vingt-seize mille quatre-vingt (10.196.080) Actions de Classe A2, cent quatre-vingt-un mille trois cent quarante-huit (181.348) Actions de Classe B1, cent quatre-vingt-un mille trois cent quarante-huit (181.348) Actions de Classe B2, cent quatre-vingt-un mille trois cent quarante-huit (181.348) Actions de Classe B3, deux cent quatre-vingt-un mille trois cent cinq (281.305) Actions de Classe C1, deux cent quatre-vingt-un mille trois cent cinq (281.305) Actions de Classe C2, cinq cent quatre-vingt-deux mille cent quarante-trois Actions de Classe D, cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-six (198.566) Actions de Classe E et cent (100) Actions de Commandité, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune. L'assemblée décide par ailleurs que, dans les cinq (5) ans à compter de la date de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de ces résolutions, le gérant de la Société est autorisé à émettre des actions, à consentir des options de souscription d'actions et, afin de lever toute ambiguïté, à émettre tout instrument convertible en action aux personnes et selon les modalités qu'il appréciera, et particulièrement de procéder à cette émission sans réserver aux actionnaires existants de droit préférentiel pour souscrire aux actions émises. Cette autorisation pourra être renouvelée une ou plusieurs fois sur décision de l'assemblée générale des actionnaires, à chaque fois pour une période n'excédant pas cinq (5) ans.

Cinquième Résolution

L'Assemblée décide de modifier le pouvoir de signature de la Société et de prévoir que la Société sera valablement engagé vis-à-vis des tiers par la signature du Gérant ou par la/les signature(s) de toute personne à qui un tel pouvoir a été délégué par le Gérant.

Sixième Résolution

L'Assemblée décide de transférer avec effet immédiat le siège social de la Société du 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5356 Munsbach au 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel.

Septième Résolution

Notamment en conséquence des résolutions ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier et de reformuler dans leur intégralité les statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

«A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Name. Il est formé une société en commandite par actions sous la dénomination de Atalaya Luxco Topco (la "Société"), qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par tout Contrat entre Porteurs de Titres et par les présents statuts.

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg. A l'intérieur de la même commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du Gérant. La Société peut établir, par décision du Gérant, des succursales, des filiales ou d'autres bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Gérant estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, le transfert par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres obligataires ou d'instrument de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 5. Responsabilité des Actionnaires. Le Gérant est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées par les actifs de la Société. Les autres actionnaires (c'est-à-dire l'ensemble des actionnaires excepté le Gérant), porteurs d'actions (autres que des Actions de Commandité), s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'actionnaire lors des assemblées générales, et ne sont tenus que dans la limite de leurs apports à la Société.

Chapitre II. - Capital social, Actions

Art. 6. Capital social.

6.1. Capital souscrit

Le capital souscrit de la Société est fixé à deux cent treize mille cent cinquante et deux euros et quarante-cinq centimes (EUR 213.152,45), représenté par des actions entièrement libérées constituées comme suit:

- (a) dix million quatre-vingt-seize mille quatre-vingt (10.096.080) Actions de Classe A1, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;
- (b) dix million quatre-vingt-seize mille quatre-vingt (10.096.080) Actions de Classe A2, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;
- (c) cent sept mille neuf cent quatre (107.904) Actions de Classe B1, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;
- (d) cent sept mille neuf cent quatre (107.904) Actions de Classe B2, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;
- (e) cent sept mille neuf cent quatre (107.904) Actions de Classe B3, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;
- (f) cent soixante-sept mille trois cent soixante-quinze (167.375) Actions de Classe C1, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;
- (g) cent soixante-sept mille trois cent soixante-quinze (167.375) Actions de Classe C2, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;
- (h) trois cent quarante-six mille trois cent soixante-seize (346.376) Actions de Classe D, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;
- (i) cent dix-huit mille cent quarante-sept (118.147) Actions de Classe E, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;
- (j) cent (100) Actions de Commandité, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

6.2 Actions de Classe A1

(a) Description. Toutes les Actions de Classe A1 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions de Classe A1 participeront proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe A1.

(b) Droits de vote. Chaque Action de Classe A1 donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat; Convertibilité. Les Actions de Classe A1 pourront à tout moment être rachetées par le Gérant selon les modalités suivantes:

(i) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions de Classe A1, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions de Classe A1, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'Article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions de Classe A1 concernées, tel que calculé selon les dispositions de l'Article 6.13.

Toutes les Actions de Classe A1 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Ordinaires de Classe A sera réduit en conséquence.

6.3. Actions de Classe A2

(a) Description. Toutes les Actions de Classe A2 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions de Classe A2 participeront proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions de Classe A2.

(b) Droits de vote. Chaque Action de Classe A2 donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat; Convertibilité. Les Actions de Classe A2 pourront à tout moment être rachetées par le Gérant après que les Actions de Classe A1 aient été rachetées dans leur totalité (à condition que le Gérant rachète des Actions de Classe A2 faisant l'objet d'un Avis de Levée d'Option avant que les Actions de Classe A1 soient rachetées dans leur totalité) selon les modalités suivantes:

(i) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions de Classe A2, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions de Classe A2, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'Article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions de Classe A2 concernées, tel que calculés selon les dispositions de l'Article 6.13.

Toutes les Actions de Classe A2 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions de Classe A2 sera réduit en conséquence.

6.4. Actions de Classe B1

(a) Description. Toutes les Actions de Classe B1 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions de Classe B1 participeront proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions de Classe B1. Toutes les Actions de Classe B1 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions de Classe B1 sera réduit en conséquence.

(b) Droits de vote. Chaque Action de Classe B1 donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat; Convertibilité. Les Actions de Classe B1 ne feront pas l'objet d'un rachat obligatoire (sauf disposition contraire convenue en temps opportun dans un accord séparé) et ne seront pas convertibles en toute autre action.

6.5. Actions de Classe B2.

(a) Description. Toutes les Actions de Classe B2 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions de Classe B2 participeront proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions de Classe B2. Toutes les Actions de Classe B2 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions de Classe B2 sera réduit en conséquence.

(b) Droits de vote. Chaque Action de Classe B2 donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat; Convertibilité. Les Actions de Classe B2 ne feront pas l'objet d'un rachat obligatoire (sauf disposition contraire convenue en temps opportun dans un accord séparé) et ne seront pas convertibles en toute autre action. Les Actions de Classe B2 ne pourront pas être rachetées à moins et jusqu'à ce que les Actions de Classe B1 aient été rachetées dans leur totalité (à condition que le Gérant rachète des Actions de Classe B2 faisant l'objet d'un Avis de Levée d'Option avant que les Actions de Classe B1 soient rachetées dans leur totalité).

6.6. Actions de Classe B3

(a) Description. Toutes les Actions de Classe B3 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions de Classe B3 participeront proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions de Classe B3. Toutes les Actions de Classe B3 achetées ou autrement

acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions de Classe B3 sera réduit en conséquence.

(b) Droits de vote. Chaque Action de Classe B3 donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat; Convertibilité. Les Actions de Classe B3 ne feront pas l'objet d'un rachat obligatoire (sauf disposition contraire convenue en temps opportun dans un accord séparé) et ne seront pas convertibles en toute autre action. Les Actions de Classe B3 ne pourront pas être rachetées à moins et jusqu'à ce que les Actions de Classe B2 aient été rachetées dans leur totalité (à condition que le Gérant rachète des Actions de Classe B3 faisant l'objet d'un Avis de Levée d'Option avant que les Actions de Classe B1 et les Actions de Classe B2 soient rachetées dans leur totalité).

6.7. Actions de Classe C1

(a) Description. Toutes les Actions de Classe C1 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions de Classe C1 participeront proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions de Classe C1. Toutes les Actions de Classe C1 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions de Classe C1 sera réduit en conséquence.

(b) Droits de vote. Chaque Action de Classe C1 donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat; Convertibilité. Les Actions de Classe C1 ne feront pas l'objet d'un rachat obligatoire (sauf disposition contraire convenue en temps opportun dans un accord séparé) et ne seront pas convertibles en toute autre action.

6.8. Actions de Classe C2

(a) Description. Toutes les Actions de Classe C2 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions de Classe C2 participeront proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions de Classe C2. Toutes les Actions de Classe C2 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions de Classe C2 sera réduit en conséquence.

(b) Droits de vote. Chaque Action de Classe C2 donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat; Convertibilité. Les Actions de Classe C2 ne feront pas l'objet d'un rachat obligatoire (sauf disposition contraire convenue en temps opportun dans un accord séparé) et ne seront pas convertibles en toute autre action. Les Actions de Classe C2 ne pourront pas être rachetées à moins et jusqu'à ce que les Actions de Classe C1 aient été rachetées dans leur totalité (à condition que le Gérant rachète des Actions de Classe C2 faisant l'objet d'un Avis de Levée d'Option avant que les Actions de Classe C1 soient rachetées dans leur totalité).

6.9. Actions de Classe D

(a) Description. Toutes les Actions de Classe D seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions de Classe D participeront proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions de Classe D. Toutes les Actions de Classe D achetées ou autrement acquises par la Société seront, si le Gérant le décide, annulées, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions de Classe D sera réduit en conséquence.

(b) Droits de vote. Chaque Action de Classe D donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat; Convertibilité. Les Actions de Classe D ne feront pas l'objet d'un rachat obligatoire (sauf disposition contraire convenue en temps opportun dans un accord séparé) et ne seront pas convertibles en toute autre action.

6.10. Actions de Classe E

(a) Description. Toutes les Actions de Classe E seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions de Classe E participeront proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions de Classe E. Toutes les Actions de Classe E achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions de Classe E sera réduit en conséquence.

(b) Droits de vote. Chaque Action de Classe E donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat; Convertibilité. Les Actions de Classe E ne feront pas l'objet d'un rachat obligatoire (sauf disposition contraire convenue en temps opportun dans un accord séparé) et ne seront pas convertibles en toute autre action.

6.11. Les Actions de Commandité

(a) Description. Toutes les Actions de Commandité seront identiques à tous les égards. Toute Action de Commandité participera proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions de Commandité.

(b) Droits de vote. Chaque Action de Commandité donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat. Les Actions de Commandité ne feront pas l'objet d'un rachat obligatoire (sauf disposition contraire convenue en temps opportun dans un accord séparé).

6.12. Rachat et convertibilité des actions.

(a) Actions Rachetables. Les Actions (autre que les Actions de Commandité) sont des actions rachetables conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la Loi. Les actions rachetables ont les mêmes droits de recevoir des Distributions et les mêmes droits de vote que les Actions non rachetables, si de telles Actions ont été émises. Sauf stipulation contraire prévue dans les présentes ou dans tout Contrat entre Porteur de Titres, les actions rachetables souscrites et entièrement libérées pourront être rachetées au pro rata des actions rachetées de chaque classe détenue par chaque détenteur sur demande de la Société conformément aux dispositions de l'Article 49-8 de la Loi. Le rachat des actions rachetables ne pourra se faire qu'en utilisant des sommes distribuables conformément à l'Article 72-1 de la Loi (fonds distribuables, en ce compris la réserve extraordinaire établie avec les fonds reçus par la Société en tant que prime d'émission) ou le produit d'une nouvelle émission effectuée en vue dudit rachat. Aucun droit de vote, droit à dividendes ou boni de liquidation n'est attaché aux actions rachetées. Des actions rachetées peuvent être annulées sur demande du Gérant par un vote favorable de l'assemblée des actionnaires tenue conformément aux stipulations de l'Article 12.

(b) Réserve Spéciale. Un montant égal à la valeur nominale, ou à défaut de valeur nominale, au pair comptable de toutes les actions rachetées doit être incorporé dans une réserve qui ne peut être distribuée aux actionnaires, sauf en cas de réduction du capital souscrit; cette réserve ne peut être utilisée qu'aux fins d'augmentation du capital souscrit par incorporation des réserves.

(c) Prix de Rachat. Sauf stipulation contraire prévue dans les présentes ou dans tout Contrat entre Porteurs de Titres, le prix de rachat des actions rachetables sera calculé par le Gérant ou par toute personne nommée par le Gérant, sur la base de la valeur nette d'inventaire de tous les actifs et passifs de la Société. La valeur nette d'inventaire des actions de la Société est exprimée sous la forme d'un montant par action et calculée le jour de son évaluation en divisant les actifs nets de la Société, soit la valeur des actifs de la Société diminuée de son passif à l'heure de clôture ce jour-là, par le nombre d'actions de la Société alors en circulation à la clôture ce jour-là, conformément aux règles que le Gérant considérera comme étant justes et équitables. En l'absence de mauvaise foi, de faute grave ou d'erreur avérée, le calcul du prix de rachat par le Gérant sera définitif et contraignant pour la Société ainsi que pour l'ensemble de ses actionnaires présents, précédents et futurs.

(d) Procédure du rachat. Sauf stipulation contraire prévue dans les présentes ou dans tout Contrat entre Porteur de Titres, une notification écrite sera adressée par courrier recommandé ou par service de coursier international reconnu à chacun des actionnaires nominatifs de la Société dont les actions sont à racheter, à la dernière adresse indiquée dans le registre des actionnaires de la Société, indiquant au détenteur le nombre d'actions à racheter, la date de rachat, le prix de rachat et les procédures nécessaires pour la soumission des actions à la Société pour le rachat. Chaque détenteur d'actions susceptibles d'être rachetées est tenu de remettre à la Société, le cas échéant, le ou les certificats émis afférents auxdites actions. Le prix de rachat desdites actions est payable à l'ordre de la personne qui figure en tant que propriétaire dans le registre des actionnaires sur le compte bancaire dont les coordonnées ont été communiquées par ledit actionnaire à la Société avant la date de rachat.

(e) Convertibilité. Les actions ne sont pas convertibles en actions d'une classe différente.

6.13. Distributions aux actionnaires. Si le Gérant décide de faire une Distribution aux actionnaires (que ce soit par dividendes, rachat ou autrement), les actionnaires de la Société auront le droit de recevoir des Distributions, si le Gérant en décide ainsi, prélevées sur des fonds légalement disponibles à cet effet, conformément à la loi applicable, sous réserve de la conservation, ou du versement à des tiers, des fonds qu'elle jugera nécessaires dans le cadre des besoins raisonnables de la société, à savoir notamment le versement ou l'établissement de provisions en vue du paiement des obligations de la Société lorsqu'elles arrivent à échéance, y compris, sans que cela ne soit exhaustif, le paiement des frais et dépenses de gestion et d'administration ou de toute autre obligation. L'ensemble des Distributions relatives aux actions seront effectuées aux actionnaires au moment, de la manière et s'il en a été décidé par le Gérant, de la manière et selon les priorités suivantes:

(a) jusqu'à ce que les Investisseurs Bain aient collectivement reçu les Distributions Totales d'une valeur totale égale au Retour sur Tranche I relatif aux Titres Bain, toutes les Distributions seront distribuées aux Actionnaires de Tranche I au pro rata du nombre d'Actions de Tranche I détenu par chaque Actionnaire de Tranche I;

(b) après que les Investisseurs Bain aient reçu des Distributions Totales d'un montant égal au Retour sur Tranche I, toutes les Distributions seront distribuées aux Actionnaires de Classe B paripassu et au pro rata du nombre d'Actions de Classe B détenu par chaque Actionnaire de Classe B jusqu'à ce que les Actionnaires de Classe B aient reçu des Distributions Totales égales au Montant de Rattrapage de Classe B;

(c) après que les Actionnaires de Classe B aient reçu des Distributions Totales d'un montant égal au Montant de Rattrapage de Classe B, toutes les Distributions seront distribuées aux Actionnaires de Tranche II pari passu et au pro rata du nombre d'Actions de Tranche II détenu par chaque Actionnaire de Tranche II jusqu'à ce que les Investisseurs Bain aient reçu des Distributions Totales égales au Retour sur Tranche II;

(d) après que les Investisseurs Bain aient reçu des Distributions Totales d'un montant égal au Retour sur Tranche II, toutes les Distributions seront distribuées aux Actionnaires de Tranche III pari passu et au pro rata du nombre d'Actions

de Tranche III détenu par chaque Actionnaire de Tranche III jusqu'à ce que les Investisseurs Bain aient reçu des Distributions Totales égales au Retour sur Tranche III;

(e) après que les Investisseurs Bain aient reçu des Distributions Totales d'un montant égal au Retour sur Tranche III, toutes les Distributions seront distribuées aux Actionnaires de Tranche IV pari passu et au pro rata du nombre d'Actions de Tranche IV détenu par chaque Actionnaire de Tranche IV jusqu'à ce que les Investisseurs Bain aient reçu des Distributions Totales égales au Retour sur Tranche IV;

(f) après que les Investisseurs Bain aient reçu des Distributions Totales d'un montant égal au Retour sur Tranche IV, toutes les Distributions seront distribuées aux Actionnaires de Tranche V pari passu et au pro rata du nombre d'Actions de Tranche V détenu par chaque Actionnaire de Tranche V.

6.14. Distributions Intérimaires. Sauf disposition contraire prévue dans un Contrat entre Porteurs de Titres, toute Distribution effectuée par la Société à l'égard de tout Porteur de Titres Cadre eu égard à toute Action sera soumise aux dispositions du présent Article 6.14:

(a) la part de toute Distribution à effectuer à un Cadre Porteur de Titres conformément à l'article 6.13, eu égard à ses Titres Accumulés de Porteur de Titres Cadre, sera payé en temps opportun comme et quand le Gérant déclare de telles Distributions.

(b) la part de toute Distribution à effectuer à un Porteur de Titres Cadre conformément à l'article 6.13, eu égard à ses Titres Non-Accumulés de Cadre Porteur de Titres, ne sera pas payé directement à ce Cadre Porteur de Titres à ce moment et sera au contraire enregistré comme une dette de la Société au bénéfice du Cadre Porteur de Titres concerné conformément à l'Article 6.14(c). Les liquidités relatives à cette dette seront déposées sur un compte de réserve (chacun desdits montants étant ci-après dénommé «Montant de Distribution Non-Accumulé») et le seul recours qu'un Cadre Porteur de Titres pourra faire valoir eu égard au Montant de Distribution Non-Accumulé sera relatif au compte de réserve tel que mentionné ci-dessous.

(c) la part applicable de Montant de Distribution Non-Accumulé attribuable à un Cadre Porteur de Titres sera immédiatement dû et payable par la Société à la date convenue entre la Société et le Cadre Porteur de Titres concerné conformément aux dispositions d'un Contrat entre Porteurs de Titres (et sera payé ensuite, dès que raisonnablement possible) jusqu'à ce que le Pourcentage d'Accumulation du Cadre Porteur de Titres soit égal à 100%, et que la dette de la Société y afférente sera réduite en conséquence. Dans le cas où: (i) le Cadre n'est plus employé ou engagé par la Société ou l'une de ses Filiales ou (ii) ni le Cadre ni l'un de ses Cessionnaires Autorisés ne détient d'Intérêt dans des Participations dans toute Action, puis (sauf si le Gérant le décide autrement à sa seule discrétion) toute part restante du Montant de Distribution Non-Accumulé attribuable aux Titres Non-Accumulés détenus (ou formellement détenus) par le Cadre concerné (et/ou ses Cessionnaires Autorisés) ou détenus (ou formellement détenus) par un Cadre Porteur de Titres à l'égard desquels ce Cadre (et/ou ses Cessionnaires Autorisés) a (ou avait formellement) un Intérêt dans des Participations sera automatiquement alloué à la Société et la dette de la Société à l'égard du Cadre sera dès lors éteinte. Tous les montants retenus conformément au présent Article 6.14 seront traités comme des montants distribués audit Cadre Porteur de Titres à toute fin prévue par les présentes.

(d) il ne sera pas tenu compte de tout Titre acquis ou autrement détenu par la Société, aux fins des Articles 6.13 et 6.14 (y compris notamment aux fins de toute allocation de Distribution) jusqu'à ce que lesdites Titres soient détenus par tout autre Porteur de Titres (s'il en est).

6.15. Droits de liquidation.

En cas de liquidation, après apurement de toutes les dettes et du passif de la Société, les actifs restants de la Société seront distribués aux actionnaires conformément aux stipulations de l'article 6.13 ci-dessus. Ni une fusion de la Société avec une ou plusieurs autres entités, ni une fusion d'une ou de plusieurs autres entités avec la Société, ni une vente, un transfert, une location ou un échange (contre liquidités, titres ou autre contrepartie) de tout ou partie des actifs de la Société ne saurait être réputé constituer une liquidation au sens de l'Article 6.15, sauf si cette fusion, cette vente, ce transfert, cette location ou cet échange est opéré en relation avec ou a vocation à être un plan de liquidation intégrale ou de dissolution de la Société.

6.16. Capital autorisé.

Le capital autorisé, comprenant le capital social émis, est fixé à deux cent cinquante millions deux cent vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-seize euros et vingt-trois centimes (EUR 250222.796,23), représenté par vingt-cinq million dix million cent quatre-vingt-seize mille quatre-vingt (25.010.196.080) Actions de Classe A1, dix million cent quatre-vingt-seize mille quatre-vingt (10.196.080) Actions de Classe A2, cent quatre-vingt et un mille trois cent quarante-huit (181.348) Actions de Classe B1, cent quatre-vingt et un mille trois cent quarante-huit (181.348) Actions de Classe B2 et cent quatre-vingt et un mille trois cent quarante-huit (181.348) Actions de Classe B3, deux cent quatre-vingt et un mille trois cent cinq (281.305) Actions de Classe C1 et deux cent quatre-vingt et un mille trois cent cinq (281.305) Actions de Classe C2, cinq cent quatre-vingt-deux mille cent quarante-trois (582.143) Actions de Classe D et cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-six (198.566) Actions de Classe E et cent (100) Actions de Commandité, ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01). Pendant une période de cinq ans à partir de la publication de la résolution des actionnaires visant à créer le capital autorisé au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le Gérant est autorisé à émettre des actions, à accorder des options de souscription aux actions et, pour éviter toute ambiguïté, à émettre tout instrument convertible en actions, aux personnes et selon les modalités jugées opportunes et spécifiquement

de procéder à cette émission sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription sur les actions émises. Cette autorisation sera renouvelée une ou plusieurs fois par décision de l'assemblée générale des actionnaires, chaque fois pour une période n'excédant pas cinq (5) ans.

6.17. Modification du capital souscrit et du capital autorisé.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société pourront être augmentés ou diminués par décision de l'assemblée générale des actionnaires, votant aux mêmes conditions de quorum que pour la modification des présents Statuts.

6.18. Définitions.

Aux fins des présents Statuts:

«Titres Accumulés» désigne, eu égard à un Cadre Porteur de Titres, 100% des Actions de Classe A de ce Cadre Porteur de Titres et ce même nombre et cette même classe d'autres Actions détenues par un Cadre Porteur de Titres convenu à tout moment entre la Société et ce Cadre Porteur de Titres conformément à un Contrat entre Porteurs de Titres.

«Pourcentage d'Accumulation» désigne, eu égard à une Action de Cadre Porteur de Titres, un pourcentage convenu à tout moment entre la Société et ce Cadre Porteur de Titres conformément à un Contrat entre Porteurs de Titres.

«Affilié» ou «Affiliés», si utilisé en relation avec une Personne, désigne toute autre Personne directement ou indirectement Contrôlée par ladite Personne, Contrôlant ladite Personne ou étant sous un Contrôle commun avec ladite première Personne ou de toute autre Personne détenant directement ou indirectement plus de vingt pourcent (20%) du bénéfice économique dans ladite première Personne ou dans laquelle ladite première Personne détient directement ou indirectement plus de vingt pourcent (20%) de bénéfice économique ou détient un droit contractuel d'acquérir plus de vingt pourcent (20%) de bénéfice économique. Toute fiducie ou son représentant détenant directement ou indirectement des titres principalement pour le bénéfice d'un ou plusieurs Cadres est réputé être un Affilié de cet/ces Cadre(s).

«Distributions Totales» signifie, eu égard aux Investisseurs Bain, le montant total du produits que les Investisseurs Bain ont reçu à tout moment en ce qui concerne les Titres Bain (excluant, pour éviter toute ambiguïté, (i) tous les frais dus par un Investisseur Bain (ou un de ses Affiliés) à une Société du Groupe pour tout service de gérance, de consultance, de conseil ou tout service similaire rendu, ou (ii) tous montants perçus par un Investisseur Bain de la part d'un Cadre (ou d'un de ses cessionnaires Autorisés) ou d'un Cadre Porteur de Titres conformément aux termes et conditions de tout Contrat de Porteurs de Titres).

«Statuts» désigne les statuts de la Société tels que modifiés le cas échéant.

«Investisseur Bain» désigne chacun de Bain Capital Europe Fund III, L.P. et Bain Capital Fund X, L.P. et tout Affilié des deux entités susmentionnées (hormis un membre du Groupe ou, pour éviter toute ambiguïté, un Cadre Porteur de Titres Commun ou Emetteur Parent) pour autant que cette Personne détienne des Titres et que le terme «Investisseur Bain» désigne plus d'un d'entre-eux.

«Titres Bain» signifie les Titres détenus par un Investisseur Bain.

«Avis de Levée d'Option» signifie tout avis de levée envoyé à un tout Cadre Porteur de Titres selon laquelle tout ou partie des Titres du Cadre Porteur de Titres seront remboursées ou rachetées selon et conformément aux termes et conditions de l'option d'achat.

«Actions de Classe A» signifie les Actions de Classe A1 et les Actions de Classe A2.

«Actions de Classe A1» signifie les Actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 désignées en tant qu'Actions de Classe A1.

«Actions de Classe A2» signifie les Actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 désignées en tant qu'Actions de Classe A2.

«Montant de Rattrapage de Classe B» signifie un montant égal à 1,65% du Retour sur Co-Investissement Initial.

«Actions de Classe B» signifie les Actions de Classe B1, les Actions de Classe B2 et les Actions de Classe B3.

«Actionnaires de Classe B» signifie les détenteurs d'Actions de Classe B.

«Actions de Classe B1» signifie les Actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 désignées en tant qu'Actions de Classe B1.

«Actions de Classe B2» signifie les Actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 désignées en tant qu'Actions de Classe B2.

«Actions de Classe B3» signifie les Actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 désignées en tant qu'Actions de Classe B3.

«Actions de Classe C» signifie les Actions de Classe C1 et les Actions de Classe C2.

«Actions de Classe C1» signifie les Actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 désignées en tant qu'Actions de Classe C1.

«Actions de Classe C2» signifie les Actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 désignées en tant qu'Actions de Classe C2.

«Actions de Classe D» signifie les Actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 désignées en tant qu'Actions de Classe D.

«Actions de Classe E» signifie les Actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 désignées en tant qu'Actions de Classe E.

«Co-Investisseurs» désigne les porteurs de Titres Co-Investis et

«Co-Investisseur» désigne n'importe lequel d'entre-eux.

«Titres Co-Investis» signifie les Titres autres que les Garanties d'Exécution.

«Société» a le sens qui lui est conféré à l'Article 1.

«Contrôle» désigne, si utilisé en relation avec une Personne, le pouvoir de gérer ou de diriger ladite Personne, ou de nommer les organes de gestion et de direction de ladite Personne, ou une majorité des membres de ceux-ci lorsqu'ils décident collectivement, que ce soit par la propriété de titres conférant un droit de vote, par contrat ou de toute autre manière (en ce sens, une société en commandite sera réputée être Contrôlée par son associé commandité)).

«Date d'Achat» signifie, eu égard à toute Action, la date de souscription, d'achat et/ou de conversion en une dite Action.

«Distribution» désigne toute distribution ou dividende effectué par la Société au bénéfice d'un Porteur de Titres à l'égard de toute Action, que ce soit sous forme de liquidités, de biens ou de titres de la Société, et que ce soit sous forme de distribution de liquidation ou de toute autre manière; à condition qu'aucune des procédures suivantes ne soit une Distribution aux fins des présents Statuts: (a) toute distribution en rapport avec une recapitalisation ou un échange de titres de la Société;

(b) toute distribution en rapport avec une scission ou un dividende de participation;

(c) tout Montant de Distribution Non-Accumulée du par la Société; et (d) tout rachat ou remboursement par la Société de tout Titre en relation avec la cessation de l'emploi, du mandat ou du service de consultance d'un Cadre avec une Société du Groupe.

«Cadre» désigne toute personne physique qui, en temps opportun, est un employé, un administrateur ou agent d'une Société du Groupe ou qui est engagée en tant que consultant pour une Société du Groupe.

«Cadre Porteur de Titres» désigne un Cadre (et/ou un de ses Cessionnaires Autorisés) détenant des Titres ou un Porteur de Titres à l'égard duquel un Cadre (et/ou un de ses Cessionnaires Autorisés) détient un Intérêt dans des Participations.

«Groupe» signifie la Société et toute société étant une Filiale de la Société à tout moment et «Société du Groupe» signifie n'importe laquelle d'entre-elles.

«Retour sur Co-Investissement Initial» signifie, à la date de détermination, un montant de Distributions totales perçu par les Co-Investisseurs équivalant au produit de (i) deux, multiplié par (ii) le Coût Initial total des Titres Co-Investis.

«Loi» a le sens qui lui est conféré à l'Article 1.

«Gérant» a le sens qui lui est conféré à l'Article 8.

«Actions de Commandité» signifie les Actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 chacune désignées en tant qu'Actions de Commandité.

«Montant de Distribution Non-Accumulé» a le sens qui lui est conféré à l'Article 6.14(b).

«Titres Non-Accumulés» signifie, eu égard à un Cadre Porteur de Titres, les Actions détenues par ce Cadre Porteur de Titres n'étant pas des Titres Accumulés.

«Coût Initial» signifie, eu égard à tout Titre, le prix de souscription initial (y compris, pour éviter toute ambiguïté, toute allocation au capital social et/ou à la prime d'émission et/ou toute autre compte de réserve du à la Société par le souscripteur initial de ce Titre.

«Garantie d'Exécution» signifie les Actions de Classe B, les Actions de Classe C, les Actions de Classe D et les Actions de Classe E.

«Cessionnaires Autorisés» désigne toute Personne morale détenue à 100% légalement et véritablement par et établi au seul bénéfice d'un Cadre ou de son conjoint ou enfant.

«Personne» désigne une personne physique, une société de personnes, une personne morale, une société à responsabilité limitée, une société anonyme, un trust, une joint-venture, une organisation n'étant pas dotée de la personnalité juridique et une entité gouvernementale ou un département, une agence ou une subdivision politique de cette entité.

«pro rata» tel qu'utilisé dans les présentes, permet un traitement distinct des lots fractionnés et des actions fractionnées, et permet un arrondissement à l'unité entière la plus proche.

«Notification de Rachat» désigne une notification du Gérant à un détenteur d'Actions indiquant à ce détenteur que toutes ou certaines de ses Actions vont être rachetées conformément à (selon le cas) l'Article 6.2(c) et/ou Article 6.3 (c).

«Intérêt dans des Participations» signifie, eu égard à toute Personne (le «Propriétaire Ultime», la détention directe ou indirecte, légale ou véritable, par cette Personne de tous titres (les «Sûretés Applicables» de toute autre Personne, qui inclura, pour éviter toute ambiguïté, une propriété par détention légale ou véritable directe ou par détention légale ou véritable indirecte à travers une ou plusieurs Personnes; à condition que, si le Propriétaire Ultime ne détient pas légalement ou véritablement 100% de toute Personne interposée dans la chaîne de détention légale ou véritable entre le Propriétaire

Ultime et l'émetteur des Sûretés Applicables, l'Intérêt dans des Participations du Propriétaire Ultime dans les Sûretés Applicables sera proportionnellement réduits (par exemple, si le Propriétaire Ultime détient légalement ou véritablement 80% d'une Personne interposée détenant 90% des Sûretés Applicables, l'Intérêt dans des Participations du Propriétaire Ultime dans les Sûretés Applicables sera considéré de 72%).

«Contrat de Porteurs de Titres» signifie tout contrat écrit pouvant être conclu à tout moment entre, entre autre, la Société et les Porteurs de Titres.

«Titres» signifie (i) tous capitaux propres et titres de dette émis par la Société à tout moment (qui, pour éviter toute ambiguïté, inclura chaque certificat de capitaux préférentiels et de certificat de capitaux convertibles préférentiels émis par la Société mais exclura tout billet à ordre émis à ou pour le bénéfice d'un cadre ou d'un Porteur de Titres) et (ii) tous titres d'une Personne émis ou pouvant être émis directement ou indirectement à l'égard des titres référencés au point (i) ci-dessus sous forme de dividende ou de division ou, en rapport avec une combinaison de titres, de recapitalisation, fusion, consolidation ou autre réorganisation incluant une capitalisation ou un échange, nonobstant tout Transfert subséquent ou cession à d'autres porteurs.

«Porteur de Titres» signifie, à tout moment, un porteur de Titres à un moment donné.

«Actions» signifie les actions dûment autorisées et émises par la Société.

«Filiale» ou «Filiales» désigne, relativement à tout Personne, toute autre Personne dont une majorité de tous les droits de vote des actions ou d'autres participations permettant de voter (sans tenir compte de la survenance de toute éventualité) lors de la désignation des administrateurs, commandités ou fidéicommissaires de cette société est alors détenue ou contrôlée, directement ou indirectement, par ladite Personne ou par une ou plusieurs de ses autres Filiales ou une combinaison de ces éléments. Aux fins des présentes, une Personne ou des Personnes est ou sont considérée(s) comme possédant une majorité des actions d'une société à responsabilité limitée, société de personnes, association ou autre entreprise, si la majorité des profits ou les pertes de la société à responsabilité limitée, société de personnes, association ou autre entreprise est attribuée à cette Personne ou ces Personnes ou si cette Personne ou ces Personnes Contrôle (nt) ladite entité.

«Conseil de Surveillance» a le sens qui lui est conféré à l'Article 11.1.

«Retour sur Tranche I» désigne, à toute date de détermination, un montant de Distributions totales reçu par les Investisseurs Bain égal au produit de (i) deux, multiplié par (ii) le Coût Initial total des Titres Bain.

«Actionnaires de Tranche I» signifie les détenteurs d'Actions de Tranche I.

«Actions de Tranche I» signifie les Actions de Classe A.

«Retour sur Tranche II» désigne, à toute date de détermination, un montant de Distributions totales reçu par les Investisseurs Bain égal au produit de (i) trois, multiplié par (ii) le Coût Initial total des Titres Bain.

«Actionnaires de Tranche II» signifie les détenteurs d'Actions de Tranche II.

«Actions de Tranche II» signifie les Actions de Classe B.

«Retour sur Tranche III» désigne, à toute date de détermination, un montant de Distributions totales reçu par les Investisseurs Bain égal au produit de (i) quatre, multiplié par (ii) le Coût Initial total des Titres Bain.

«Actionnaires de Tranche III» signifie les détenteurs d'Actions de Tranche IV.

«Actions de Tranche III» signifie les Actions de Classe C.

«Retour sur Tranche IV» désigne, à toute date de détermination, un montant de Distributions totales reçu par les Investisseurs Bain égal au produit de (i) quatre-et-demi, multiplié par (ii) le Coût Initial total des Titres Bain.

«Actionnaires de Tranche IV» signifie les détenteurs d'Actions de Tranche IV.

«Actions de Tranche IV» signifie, collectivement, les Actions de Classe A, les Actions de Classe B, les Actions de Classe C et les Actions de Classe D.

«Actionnaires de Tranche V» signifie les détenteurs d'Actions de Tranche V.

«Actions de Tranche V» signifie, collectivement, les Actions de Classe A, les Actions de Classe B, les Actions de Classe C, les Actions de Classe D et les Actions de Classe E.

«Transfert» ou «transfert» signifie une vente directe ou indirecte, un transfert, une cession, un engagement, une hypothèque ou une autre contrainte ou cession (pour contrepartie ou non et soit volontairement ou involontairement ou par effet de la loi) de tout intérêt direct ou indirect dans toute Personne.

Art. 7. Actions, Registre des Actionnaires et Transferts d'Actions.

7.1. Registre des Actionnaires.

Les actions sont et resteront des actions nominatives. Les détenteurs d'actions, d'obligations ou autre titres nominatifs émis par la Société ne pourront demander la conversion de ceux-ci en actions, obligations ou titres aux porteurs. Un registre des actionnaires qui pourra être examiné par tout actionnaire sera tenu au siège social. Ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire d'actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions qu'il détient, l'indication des paiements effectués, ainsi que les transferts d'actions et les dates desdits transferts. Chaque actionnaire notifiera à la Société par lettre recommandée son adresse ainsi que tout changement de celle-ci. La Société sera en droit

d'invoquer la dernière adresse ainsi communiquée. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront émis et signés par le Gérant sur demande de tout actionnaire pertinent.

7.2. Propriété des actions.

La propriété des actions nominatives résulte de l'inscription au registre des actionnaires. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si la propriété de l'action est indivise ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. A défaut, l'exercice de tous les droits attachés aux dites actions sera suspendu.

7.3. Divers.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou l'insolvabilité de l'un des détenteurs d'actions ne saurait entraîner la dissolution de la Société.

7.4. Transfert des actions.

(a) Déclaration de transfert. Le transfert d'actions sera opéré par une déclaration de transfert enregistrée dans le registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) représentant(s). Le transfert des actions pourra également être fait conformément aux règles de cession de créances décrites dans l'article 1690 du code civil luxembourgeois. Par ailleurs, la Société pourra accepter et porter au registre des actionnaires tout transfert auquel il est fait référence dans toute correspondance ou dans tout autre document attestant du consentement du cédant et du cessionnaire.

(b) Limitations de transfert. Avant le dixième anniversaire de la Date d'Achat ou durant une période plus courte conforme à la loi applicable, les actionnaires de la Société ne pourront pas valablement transférer les actions émises par la Société sans l'approbation écrite préalable du Gérant, sauf stipulation contraire prévue au présent article 7.4.

(c) Transferts autorisés. Les restrictions stipulées au présent article 7.4 ne s'appliqueront pas (i) au Transfert de Titres par un détenteur aux Cessionnaires Autorisés de ce détenteur, après la remise au Gérant d'une notification écrite relative à ce Transfert ou (ii) au Transfert de Titres conformément à tout accord conclu entre la Société et le détenteur des Titres correspondants; à condition que les restrictions visées dans cet article 7.4 continuent à s'appliquer à toute Action détenue par un Cessionnaire Autorisé; et à la condition supplémentaire que toute Action transférée conformément à cet article 7.4(c) au Cessionnaire Autorisé d'un cédant soit retournée rapidement au cédant lorsque ce cessionnaire cessera d'être un Affilié ou un membre du Groupe Familial du cédant.

(d) Transfert des Actions de Commandité. Les Actions de Commandité détenues par le Gérant ne sont pas transférables hormis à un futur gérant qui sera nommé conformément à l'Article 8.

(e) Transferts en violation des présents Statuts. Tout Transfert ou tentative de Transfert de tout Titre en violation avec l'une des stipulations des présents Statuts est nul et non avenu, et la Société ne saurait en aucun cas donner effet audit Transfert ni enregistrer ledit Transfert dans ses livres ou considérer le cessionnaire présumé desdits Titres en qualité de propriétaire desdits Titres.

Chapitre III. - Gérance

Art. 8. Gérant. La Société sera administrée par Atalaya Luxco, une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en sa qualité de gérant de la Société (ci-dénommé le «Gérant»). Les autres actionnaires ne devront ni participer ni interférer dans la gérance de la Société. En cas d'incapacité légale, de liquidation ou de toute autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions au sein de la Société, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, à condition que le Conseil de Surveillance, conformément à l'Article 11, nomme un administrateur, qui n'est pas nécessairement un actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion urgents, jusqu'à ce qu'une assemblée générale d'actionnaires soit convoquée par ledit administrateur dans les quinze (15) jours à compter de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant avec le quorum et la majorité requise pour la modification des statuts. Le défaut de ladite nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société. La nomination d'un gérant remplaçant ne sera pas soumise à l'approbation du Gérant.

Art. 9. Pouvoirs du Gérant.

9.1. Pouvoirs généraux

Le Gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes d'administration et de cession relatifs à l'objet de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance de la Société sont de la compétence du Gérant.

9.2. Exécution des pouvoirs

Le Gérant agira de bonne foi et dans le meilleur intérêt de la Société et de ses Porteurs de Titres, et fera tout ce qui est raisonnablement en son pouvoir aux fins de faire valoir tout droit accordé à la Société en vertu des documents régissant, ou en vertu des termes et conditions de, tout contrat de porteur de titre conclu entre toute Personne à l'égard de laquelle il détient directement ou indirectement des titres.

Art. 10. Tiers. La Société sera valablement liée à l'égard des tiers par la signature du Gérant ou par la signature de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) ledit pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant, à sa seule discrétion.

Chapitre IV. - Surveillance

Art. 11. Conseil de Surveillance.

11.1. Membres du Conseil de Surveillance.

Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris la tenue de sa comptabilité, seront supervisées par un Conseil de Surveillance (le «Conseil de Surveillance») composé d'au moins trois membres, qui ne sont pas nécessairement des actionnaires. Aux fins de surveillance des opérations de la Société, le Conseil de Surveillance se voit attribuer les fonctions d'un commissaire aux comptes, conformément à l'article 62 de la Loi. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant concernant toute question telle que déterminée par le Gérant, et pourra avaliser toute mesure prise par le Gérant qui, conformément à loi ou aux règlements ou aux présents Statuts, excède les pouvoirs du Gérant. Le Conseil de Surveillance sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période pouvant aller jusqu'à six (6) ans et devra rester en fonction jusqu'à l'élection des successeurs. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles et pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Le Conseil de Surveillance peut élire un de ses membres comme président.

11.2. Réunions du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant. Une réunion du Conseil de Surveillance devra se tenir à la demande de l'un de ses membres.

11.3. Notifications.

Une notification écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance sera adressée à tous ses membres au moins vingt-quatre (24) heures avant la date fixée de la réunion, excepté en cas d'urgence, auquel cas la nature des circonstances constitutives de l'urgence sera exposée dans la convocation. La convocation devra indiquer le lieu et l'ordre du jour de la réunion. Ladite convocation peut faire l'objet d'une renonciation par écrit, par télégramme, par télex ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, une copie étant suffisante. Des convocations spéciales pour des réunions tenues à des dates et lieux prévus par un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance ne sont pas requises.

11.4. Présidence.

Le président du Conseil de Surveillance, le cas échéant, présidera toutes les réunions du conseil, et en son absence le Conseil de Surveillance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à la réunion un autre membre du Conseil de Surveillance pour assumer la présidence pro tempore de la réunion. Chaque membre peut agir lors de toute réunion en nommant par écrit, par télégramme, par télex, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, un autre membre pour le représenter, une copie étant suffisante. Chaque membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

11.5. Résolutions.

Le Conseil de Surveillance peut délibérer et agir valablement à condition que la majorité de ses membres soit présente ou représentée. Les résolutions sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Les résolutions approuvées par le président seront adoptées en cas de parité des voix.

11.6. Procès-verbaux.

Les résolutions du Conseil de Surveillance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits desdits procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou à toute autre fin, doivent être signés par le président de la réunion ou par deux membres.

11.7. Décisions écrites - Conférence téléphonique.

Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance, sont assimilables aux décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance; lesdites résolutions nécessitent l'approbation de chaque membre par écrit, par télégramme, par télex, par télécopie ou par tout autre mode de communication similaire, une copie étant suffisante. L'ensemble des documents constitue l'acte attestant l'adoption de toute décision. Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes participant à la réunion de communiquer entre elles. La participation à une réunion par les moyens précités vaut participation en personne à ladite réunion.

11.8. Responsabilité.

La responsabilité personnelle d'aucun des membres du Conseil de Surveillance ne saurait être engagée du fait de son appartenance au Conseil de Surveillance concernant les engagements pris régulièrement par les membres du Conseil de Surveillance au nom de la Société. En leur qualité de mandataires autorisés, ces derniers sont exclusivement responsables de l'exécution de leur mandat.

11.9. Indemnité.

(a) Indemnité. La Société pourra indemniser, dans la mesure la plus large permise par la loi, tout membre du Conseil de Surveillance et ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement engagées dans le cadre de toute action en justice, tout procès ou toutes poursuites auxquels il est partie en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance de la Société et pour lesquelles ce dernier n'a droit à aucune indemnité, sauf affaires dans lesquelles sa responsabilité pour négligence ou faute serait établie de manière irrévocable dans le cadre de ladite action.

en justice, dudit procès ou desdites poursuites; en cas de règlement amiable, ladite indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil du fait que ledit membre du Conseil de Surveillance n'a pas agi en violation de ses obligations. Le droit à indemnisation précité est sans préjudice des autres droits dont il pourrait se prévaloir.

(b) Dépenses. La Société s'acquittera des dépenses occasionnées par toute personne indemnisable en vertu des présentes relativement à toute action en justice préalablement à la décision finale, à condition que ladite personne adresse à la Société un document écrit et légalement contraignant dans lequel celle-ci s'engage à rembourser la totalité de la somme avancée s'il s'avère une fois la décision finale rendue, que ladite personne n'a pas droit à une indemnisation. La conclusion de toute action en justice ou poursuite par un jugement, ordre, accord amiable, condamnation, ou défense nolo contendere ou équivalent, ne doit pas en tant que tel créer une présomption que la personne indemnisable n'a pas satisfait au modèle de conduite lui donnant droit à indemnisation. La Société versera en numéraire à ladite personne indemnisable le montant équivalant au montant total de l'indemnisation, dès réception de la notification d'une obligation d'indemnisation adressée par la personne indemnisable, accompagnée de toute information raisonnablement requise par la Société.

11.10 Conflits.

Aucun accord ni autre transaction conclus par la Société avec d'autres sociétés ou entreprises ne pourra être affectée ou annulée au motif que le Gérant ou un ou plusieurs gérants, directeurs ou fondés de pouvoir du Gérant ont un quelconque intérêt dans lesdites société ou entreprise ou au motif qu'ils sont administrateurs, associés, directeurs ou employés de ladite autre société ou entreprise. Tout gérant ou directeur du Gérant agissant en qualité d'administrateur, de directeur ou d'employé d'une société ou entreprise avec laquelle la Société conclut des contrats ou avec laquelle cette dernière est liée par des relations d'affaires, quelles qu'elles soient, ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en toutes matières relatives auxdits contrats ou relations d'affaires.

11.11 Remplacement par un réviseur d'entreprises agréé

L'institution du Conseil de Surveillance est supprimée si un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés sont nommés conformément à l'article 69 (1) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée.

Le réviseur d'entreprises agréé est nommé par l'assemblée générale des actionnaires qui fixera sa rémunération et la durée de son mandat. Le réviseur accomplira toutes les fonctions prévues par la loi.

Chapitre V. - Assemblée générale des actionnaires

Art. 12. Assemblée des Actionnaires.

12.1. Pouvoirs. L'assemblée générale des actionnaires de la Société représente l'ensemble des actionnaires de la Société. L'assemblée générale des actionnaires dispose du pouvoir de voter l'approbation des comptes annuels, la modification des statuts et tout autre question qui, conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, requiert l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, sous réserve qu'une résolution ne sera valablement adoptée et ratifiée que si elle est préalablement approuvée par le Gérant. Le Gérant, en sa qualité de gérant unique de la Société, pourra décider de toute autre mesure relative à la Société. L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Gérant ou par le Conseil de Surveillance.

12.2. Lieu, Date et Heure. L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou en tout autre lieu situé à Luxembourg figurant dans la convocation, le 31 mai à 10.00 heures. Si ce jour est un jour férié ou un jour de Fête à Luxembourg, l'assemblée générale se réunira le premier jour ouvrable suivant. D'autres assemblées générales d'actionnaires pourront se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les convocations. Les assemblées générales des actionnaires sont convoquées par un avis dans lequel figure l'ordre du jour, adressé par courrier recommandé, au moins huit (8) jours avant l'assemblée générale, à chacun des actionnaires de la Société par le Gérant, et à l'adresse inscrite dans le registre des actions nominatives.

12.3. Vote. Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra participer aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit une autre personne comme mandataire par télécopie ou par tout autre moyen, une copie étant suffisante. Les conditions de quorum et de majorité requis par la loi régissent le déroulement des assemblées des actionnaires de la Société, excepté toute disposition contraire prévue par les présents statuts. Le Gérant peut fixer toute autre condition à que les actionnaires sont tenus de satisfaire afin de participer à toute assemblée des actionnaires. Si l'ensemble des actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra alors être tenue sans convocation ou publication préalable.

Tout actionnaire peut voter à l'aide de bulletins de vote envoyés par courrier ou par télécopie au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans l'avis de convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les bulletins de vote qui leur auront été fournis par la Société et qui devront à tout le moins indiquer le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, la proposition soumise au vote de l'assemblée, et pour chaque proposition, comprendre trois cases à cocher permettant à l'actionnaire de voter en faveur ou contre chacune des propositions soumise au vote en cochant la case appropriée ou encore d'exprimer une abstention.

Les bulletins de vote n'indiquant ni vote en faveur, ni vote contre, ni abstention, seront déclarés nuls. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus préalablement à la tenue de l'assemblée générale à laquelle ils se réfèrent.

Chapitre VI. - Exercice social - Bilan - Distribution des bénéfices

Art. 13. Exercice social. L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

Art. 14. Bilan. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le Gérant dresse un inventaire comprenant l'indication de la valeur de l'actif et du passif de la Société. Chaque associé peut prendre communication au siège social de cet inventaire et du bilan.

Art. 15. Distribution des bénéfices. Chaque année, des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve légale telle que prescrite par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit.

L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du Gérant, déterminera la façon de disposer du restant des bénéfices nets annuels.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les conditions légales.

Chapitre VII. - Modification des statuts - Liquidation

Art. 16. Modification. Les présents Statuts pourront être modifiés, sous réserve de l'approbation du Gérant, par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la Loi, sous réserve de toutes autres conditions prévues par les présents Statuts.

Art. 17. Dissolution. En cas de dissolution de la Société, un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales) procéderont à la liquidation. Le ou les liquidateurs seront nommés par l'assemblée générale qui a décidé de la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs ainsi que leurs émoluments.

Chapitre VIII. - Final dispositions - Loi applicable

Art. 18. Stipulations diverses. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Le notaire soussigné attire l'attention des comparantes sur les dispositions de l'Article 69 (2) de la loi du 10 août 194 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ EUR 3.000,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par son nom de famille, son prénom, son statut civil et son adresse, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. WOLTER-SCHIERES, R. GALIOTTO, J. WITTEK et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} août 2013. Relation: LAC/2013/36098. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 16 septembre 2013.

Référence de publication: 2013131184/1665.

(130159616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2013.

Brasserie Beim Mil, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4038 Esch-sur-Alzette, 6, rue Boltgen.

R.C.S. Luxembourg B 29.595.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26.07.13.

Signature.

Référence de publication: 2013109843/10.

(130134244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Pinehurst Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 178.991.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 8 juillet 2013:

- Ancienne situation associée:

Intertrust (Luxembourg) S.A. 12.500 parts sociales

Nouvelle situation associées:

Parts
sociales

ELLIOTT INTERNATIONAL, L.P.

un «limited partnership», avec siège social à c/o Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, bâtiment Ugland House, South Church Street, KY1-1104 George Town, Grand Cayman, Iles Caïmanes, enregistré auprès du registre des sociétés des Iles Caïmanes sous numéro CR- 10177; 8.125

ELLIOTT ASSOCIATES, L.P.

un «limited partnership», avec siège social à c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209, Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis d'Amérique, enregistré auprès du registre «Secrétariat d'Etat de l'Etat de Delaware – Division of Corporations» sous numéro 8602340133; 4.375

Total 12.500

Extrait des résolutions prises par les associées en date du 8 juillet 2013

1. Monsieur Pierre CLAUDEL a démissionné de son mandat de gérant de catégorie A.

2. Monsieur Elliot GREENBERG, administrateur de sociétés né à New York (Etats-Unis d'Amérique), le 19 janvier 1959, demeurant professionnellement à NY 10019 New York (Etats-Unis d'Amérique), 40, West 57th Street, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une durée indéterminée.

3. Monsieur Jérôme DEVILLET, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 21 mai 1986, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

4. Le nombre des gérants a été augmenté de deux (2) à trois (3).

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour Pinehurst Investments S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013110488/35.

(130133404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

CIMC TGE Gasinvestments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 137.648.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 21 mai 2013

Première Résolution

L'Assemblée décide de reconduire les mandats des Administrateurs en fonction, soit:

Monsieur Gao XING né le 8 juillet 1965 à Tianjin.PRC et ayant son adresse professionnelle au CIMC R&D Center, N° 2 Gangwan Avenue, Shekou Industrial Zone Shenzhen, Guangdong, PRC (518067).

Monsieur Zhao QINGSHENG, né le 3 octobre 1952 à Beijing et ayant son adresse professionnelle au CIMC R&D Center, No. 2 Gangwan Avenue, Shekou Industrial Zone, Shenzhen, Guangdong, PRC (518067).

Monsieur Vladimir PUKLAVEC, né le 27 juillet 1943 à Varazdin et ayant son adresse au 67 Fosterbacher Strasse, D-53227 Bonn.

Monsieur Sun HONGLI, né le 24 novembre 1969 à Guangdong (Chine), demeurant à Room 308, No 4 Building Yuyuan, Shekou District, Shenzhen City, 755-518000, Guangdong Province, China;

Monsieur Werner SCHLOTT, né le 22 mai 1953 à Altenebstorf (Allemagne), demeurant professionnellement à Auf dem Galberg 14, D-50389 Wesseling.

Les mandats des Administrateurs sont reconduits pour une période de 6 ans et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2019 statuant sur les Comptes Annuels de l'année 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée décide de reconduire le mandat du Commissaire en fonction, soit:

La Société VAN CAUTER –SNAUWAERT & CO SARL, numéro matricule B 52610 et ayant son adresse au 80 rue des Romains L-8041 Strassen.

Le mandat du Commissaire est reconduit pour une période de 6 ans et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2019 statuant sur les Comptes Annuels de l'année 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE ET CONFORME
CIMC TGE Gasinvestments S.A.

Extrait du conseil d'administration tenue en date du 21 mai 2013

Première Résolution

Le Conseil d'Administration décide de reconduire le mandat d'Administrateur Délégué en fonction, soit:

Monsieur Vladimir PUKLAVEC, né le 27 juillet 1943 à Varazdin et ayant son adresse au 67 Fosterbacher Strasse, D-53227 Bonn.

Le mandat d'Administrateur Délégué est reconduit pour une période de 6 ans et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2019 statuant sur les Comptes Annuels de l'année 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE ET CONFORME
CIMC TGE Gasinvestments S.A.

Référence de publication: 2013113066/42.

(130137468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

True Religion Brand Jeans International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.674.044,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 158.336.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fourth day of July.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Guru Denim, Inc., a corporation established under the laws of the State of California, United States of America, having its registered office at 2263 E Vernon Avenue, Vernon, California 90058, United States of America, and registered with the Secretary of State of the State of California under number 2474026 (the Sole Shareholder),

here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, having her professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on July 22, 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg under the name of "True Religion Brand Jeans International S.à r.l." (hereinafter, the Company), with registered office at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 158336, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated January 4, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated April 23, 2011, number 807 and whose bylaws have been last amended by a deed of the undersigned notary, dated June 14, 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Company's share capital is set at fifteen million six hundred thirty thousand sixty-two Euros (EUR 15.630.062,00) represented by fifteen million six hundred thirty thousand sixty-two (15.630.062) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each.

III. The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of three million forty-three thousand nine hundred eighty-two Euros (EUR 3.043.982,00), corresponding to the equivalent amount of three million nine hundred ninety-nine thousand seven hundred ninety-two United States Dollars (USD 3.999.792,00) as per the exchange rate of USD 1,3140 for EUR 1,00, to raise it from its current amount of fifteen million six hundred thirty

thousand sixty-two Euros (EUR 15.630.062,00) to eighteen million six hundred seventy-four thousand forty-four Euros (EUR 18.674.044,00) by the creation and issuance of three million forty-three thousand nine hundred eighty-two (3.043.982) shares, having a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each, and vested with the same rights and obligations as the existing shares (the New Shares).

Subscription - Payment

The Sole Shareholder, through its proxy holder, declares to subscribe for the New Shares and to pay the aggregate subscription price in the total amount of three million forty-three thousand nine hundred eighty-two Euros (EUR 3.043.982,00), by contribution in cash in the same amount.

The amount three million forty-three thousand nine hundred eighty-two Euros (EUR 3.043.982,00) has been fully paid up in cash and is now available to the Company.

IV. The Sole Shareholder resolves to amend paragraph 1 of article 5 of the Company's articles of association to give it henceforth the following content:

« **Art. 5.** The subscribed share capital is set at eighteen million six hundred seventy-four thousand forty-four Euros (EUR 18.674.044,00) represented by eighteen million six hundred seventy-four thousand forty-four (18.674.044) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each."

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of these resolutions are estimated at three thousand two hundred Euros (EUR 3.200,00)

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-quatre du mois de juillet.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Guru Denim, Inc., une société établie en vertu des lois de l'Etat de Californie, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social 2263 E Vernon Avenue, Vernon, Californie 90058, Etats-Unis d'Amérique, et enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat de Californie sous le numéro 2474026 (l'Associé Unique),

ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 22 juillet 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le comparant, représenté par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «True Religion Brand Jeans International S.à r.l.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158336, constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 4 janvier 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 23 avril 2011, numéro 807, et dont les statuts ont été dernièrement amendés par acte du notaire instrumentaire en date du 14 juin 2013, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à quinze millions six cent trente mille soixante-deux Euros (EUR 15.630.062,00) représenté par quinze millions six cent trente mille soixante-deux (15.630.062) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune.

III. L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de trois millions quarante-trois mille neuf cent quatre-vingt-deux Euros (EUR 3.043.982,00), correspondant au montant équivalent de trois million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-douze Dollars Américains (USD 3.999.792,00) d'après le taux de change de USD 1,3140 pour EUR 1,00, pour le porter de son montant actuel de quinze millions six cent trente mille soixante-deux Euros (EUR 15.630.062,00) à dix-huit millions six cent soixante-quatorze mille quarante-quatre Euros (EUR 18.674.044,00) par la création et l'émission de trois millions quarante-trois mille neuf cent quatre-vingt-deux (3.043.982)

parts sociales, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes (les Nouvelles Parts).

Souscription - Libération

L'Associé Unique, par son mandataire, déclare souscrire aux Nouvelles Parts et payer le prix de souscription d'un montant total de trois millions quarante-trois mille neuf cent quatre-vingt-deux Euros (EUR 3.043.982,00), par un apport en numéraire d'un même montant.

Le montant de trois millions quarante-trois mille neuf cent quatre-vingt-deux Euros (EUR 3.043.982,00) a été intégralement libéré en numéraire et est maintenant à la disposition de la Société.

IV. L'Associé Unique décide de modifier le paragraphe 1 de l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social s'élève à dix-huit millions six cent soixante-quatorze mille quarante-quatre Euros (EUR 18.674.044,00) représenté par dix-huit millions six cent soixante-quatorze mille quarante-quatre (18.674.044) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune."

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de ces résolutions à environ trois mille deux cents euros (EUR 3.200,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, celle-ci a signé le présent acte avec Nous.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 01 août 2013. Relation: EAC/2013/10213. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013112763/117.

(130136885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

**Genesta Nordic Capital Fund Management S.a r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Genesta Property Nordic Luxembourg Sarl).**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 50, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 150.632.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110118/11.

(130133588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Callisto Luxco I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.011.260,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 153.037.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109854/10.

(130133762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Novares International SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 82.485.

Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOVARES INTERNATIONAL S.A.

Régis DONATI / Robert REGGIORI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013110449/12.

(130133947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.**Meridiam Infrastructure A2 West S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 146.420.

Rectificatif remplace le dépôt du 01/07/2013 N° 130106660

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Meridiam Infrastructure A2 West SARL

CACEIS Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013110354/12.

(130132400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.**Cidron Celestial Topco S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 32.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 139.757.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109870/10.

(130133139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.**Cidron Disco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 205.100,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 165.366.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013109873/10.

(130133626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.**LCB Prop Co. A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 158.402.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013110314/9.

(130132275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.